Duvernay, Frères & Dansereau
Propriétaires-Rédacteurs

BUREAUX:—212 & 214, RUE NOTRE-DAME
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL
MONTRÉAL.

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE, - - - - - $8.00
" SEMI-QUOTIDIENNE - - - - - 3.00
" HEBDOMADAIRE - - - - 1.00

19me année. EDITION QUOTIDIENNE — MONTREAL, SAMEDI MATIN, 23 JUIN 1877. No. 259

MAISON ETABLIE EN 1860

SAMUEL GOLTMAN
MARCHAND-TAILLEUR ET DRAPIER
424, — Rue Notre-Dame, — 424

AVIS.

A choisir plus de 200 PARDESSUS de printemps et d'automne, dans le dernier goût et les meilleures etoffes pour des prix variant de $6 50 à $8.50.
HABILLEMENTS EN TWEED pour Messieurs. Plus de mille patrons à choisir.
PANTALONS faits à ordre, prix de $5.00 à $6.00.
HABILLEMENTS pour Enfants, depuis 2.50 ebas-dessus.
Le "LIVRE DE LA MODE" de Goltman et maintenant prêt. Veuillez en demander un exemplaire.

S. GOLTMAN, Marchand-Tailleur,
14 Mai. 424, RUE NOTRE DAME.

Venant d'être reçu à la Maison Notre-Dame.

Une consignation considérable de Vins de Bordeaux, Clarets, Sauternes, Vins de Bourgogne, de Sicile et d'Oporto, Liqueurs fines, telles que Chartreuse, St. Emilion, Elixir de Raspail, Elixir de Cacao, Eau de Vie de Dantzig, Carméline, Bénédictine, Maraschino, etc.,
CONSERVES FRANÇAISES,
qualités supérieures, Gibiers truffés, Marmelade etc., avec un assortiment complet d'Epiceries et de Liqueurs.

E. MATHIEU & FRERE
No. 77, RUE NOTRE-DAME
22 j m—r 237

Thés ! Thés ! !
JAPON,
NOIRS,
VERTS,
RAISINS—Belles, demi-belles et quart-belles sur couches; belles et demi-belles de Valence.
FIGUES D'ELEME.
TABACS—De toutes sortes.
EN VENTE CHEZ
Hendrey & Cowan
IMPORTATEURS
30, RUE DE L'HOPITAL,
11 Juin. 247—r

Nouvellement Reçu :
Les célèbres Chocolats à la crème de Rocky Cocoa de Rowntrees,
Sardines sans arêtes en ½ et ¼ boites.
Pois Français, Champignons, Truffes en bouteilles et Fruits de toutes sortes.
AUSSI,
Le "Crooked Corned Beef" de Libby, Chicago
Les célèbres viandes, Confitures et Marmelades de Gross & Blackwell.
Un large assortiment de Claret en fûts et en caisses que nous vendrons à des prix très réduits.

Dufresne & Mongenais
Entrepôt Royal de Thé et Café
211, Rue Notre Dame
9 Juin. 247—r

HUILE.
Aux Propriétaires de Machines.

Si vous voulez conserver vos Machines et vous assurer leur bon fonctionnement, employez la "MACHINE OIL BRANDRETH GLOBE," qui est aujourd'hui le meilleur produit dont on puisse se servir.
L'expérience de M. G. Stark qui a étudié dix-huit ans la fabrication d'une bonne huile pour les machines a été heureuse et nous l'offrons sans crainte pour remplacer la mauvaise graisse, les huiles d'olive ou de pied de bœuf ou même l'huile de spermacéti ou la plus pure pour les machines à vapeur de marine ou toute espèce d'engin, quelqu'en soit la force. Elle dure trois fois plus que toute autre huile et nous sommes convaincus que toutes les personnes qui voudront en faire un essai loyal en seront satisfaites, car comme prix et qualité elle ne peut être surpassée dans la Puissance.
Adressez-vous aux agents à
McCOLL STOCK & ANDERSON,
No. 11, Rue Adelaïde, Toronto, Ont.
P. S.—Toute boîte devra être revêtue de notre marque de fabrique: "Le Globe"
26 Avril. 191—a k

Célébrations
Adressez-vous à S. ANDREWS No. 194 Rue NOTRE-DAME pour acheter vos FEUX D'ARTIFICES, LANTERNES CHINOISES, PAVILLONS ASSORTIS, et tout ce qu'il vous faudra pour les grandes célébrations qui auront lieu prochainement.
14 Juin —1 k 229

LE SYSTEME RUSSE pour la conservation des PELLETERIES.—Inutile de laisser vos Fourrures chez les Pelletiers.
M. A. GERMAIN
Prêtant les Fourrures de manière à les conserver en une bonne santé pendant de la sorte vous pouvez les remporter avec vous certains qu'elles seront pour vingt-cinq ans à l'épreuve des vers.
On garantit l'efficacité de ce système.
On ne fait payer que 2½c par article.
M. GERMAIN a été attaché à la garde-robe de feu le Gouverneur-Général Monck, de Wilna, Russie.
983, Rue Ste. Catherine.
17 Mai. 208—r k

B. BARNES, Manufacturier de Chapeaux, 782, Rue Craig.
Les chapeaux de feutre et de paille pour Dames et Messieurs sont refaits à la dernière mode.
Après trente jours les chapeaux non réclamés seront vendus pour payer la main-d'œuvre.
4 Mai. 198—1m k

RUDOLPHE RAUSCHER, T. C., Dessinateur et Arpenteur Provincial
Se charge de toutes sortes de travaux de terrain, à la ville et à la campagne, examine les arpentages, dresse des plans et fournit des rapports pour les mines et autres propriétés. Se charge de demandes de brevets d'invention. No 34, rue St. Jacques, Montréal. Références: Le Lieut.-Col. C. S. Bellle, Agent des Bois et Terres de la Couronne, Montréal; le Col. J. S. Dennis, Arpenteur-en-Chef, Ottawa; Hon. John Hamilton, Président de la Banque des Marchands, Montréal; Thomas Workman, Ecr., M.P., Montréal.
9 Mai. 201—k

UNE FOULE D'ENFANTS
Se rendront bientôt à l'eau salée ou vapeur ou en chemin de fer. Ils se soucient fort peu par quelle route, pourvu qu'ils aient une provision du
NESTLE'S MILK FOOD,
car ils savent que le lait est rare au bord de la mer; soyez sûrs d'avoir du "Nestle's Milk Food."
Si vous n'allez pas à la campagne pendant le temps de chaleur nourrissez votre enfant avec cette préparation et vous aurez un bambin joyeux partout où vous irez.
En vente chez tous les droguistes et épiciers respectables.
THOS. LEEMING & Cie.,
Seuls Agents pour les Etats-Unis
20 Juin.—216

FILTRES A EAU
Un nouvel Assortiment de
FILTRES RAPIDES A EAU DE CHEAVIN
par le S. S. PERUVIAN
J. GARDNER, Chimiste,
1397, rue Ste. Catherine,
Seul Agent pour toute la Puissance.
Prospectus fournis sur demande.
15 mai—2 6 r

EPILEPSIE, HAUT MAL.
HAUT MAL guéri radicalement—par de charlatanisme—en faisant usage durant un mois des célèbres pilules du Dr. Goulard.
Pour convaincre les malades que ces pilules produisent un effet merveilleux, nous en envoyons gratuitement par la malle une boîte à toute personne qui en fera la demande. Comme le Dr. Goulard est le seul médecin qui ait fait de cette maladie une étude spéciale et connue, nous savons que des milliers de personnes ont été guéries radicalement par l'usage de ces pilules, nous garantissons le succès, ou sinon nous nous engageons à rembourser l'argent. Tous les malades doivent employer promptement ces poudres, et ils deviendront convaincus de leur efficacité.
Prix pour une grosse boîte $3, quatre boîtes pour $10, envoyé franc de port par express, dans toutes les parties des Etats-Unis, ou le Canada sur réception du prix. Adresse:
ASH & ROBBINS,
360, Fulton Street, Brooklyn, N. Y.
9 mai—20? k

Guérison Radicale de la Consomption.
Toutes les personnes souffrant de cette maladie et qui désirent véritablement s'en guérir feront essayer les célèbres poudres du Dr. Kissner, pour la consomption; les poudres, mieux que toutes autres préparations, guérissent la consomption, et toutes les maladies de la gorge et des poumons, nous avons en elle entière confiance que pour prouver qu'il n'y a pas de charlatanisme nous en enverrons gratuitement une petite à toute personne qui en fera la demande.
Nous ne voulons pas votre argent avant que vous soyez convaincu de leur vertu curatrices. Si vous tardez à le faire vous manquez d'employer ces poudres.
ASH & ROBBINS,
360 Fulton Street Brooklyn N. Y.

LE VIDO
EAU DE BEAUTE
Remède infaillible contre les marques, les boutons, les taches de rousseur, et toutes les maladies de la peau, direction avec la bouteille. C'est la plus belle découverte pour embellir le teint, et conserver la fraîcheur de la peau.
En vente chez [illegible]
Dépôt principal [illegible]

Dr GAUTHIER
301, Rue St. Laurent, Montréal
[illegible]

Faites usage de	Faites usage de	Faites usage de
SIROP DE GOMME	SIROP DE GOMME	SIROP DE GOMME
D'Epinette Rouge	D'Epinette Rouge	D'Epinette Rouge
CRAY	CRAY	CRAY
Pour la Toux et le Rhume.	Pour la Toux et le Rhume.	Pour la Toux et le Rhume.

G. ARCHAMBAULT & Cie., Pharmaciens et Chimistes, 216½ rue St. Laurent, ont constamment en mains un assortiment complet de Remèdes Patentés Chimiques, Médecines Patentées, Parfumeries, Brosses, Savons, Savon de Toilette, etc.
Une prescription est donnée aux prescription des Médecins.
Dr. G. ARCHAMBAULT, 216 rue St. Laurent. Heures des consultations: 8 à 10 A. M. et 5 à 8 P. M.
23 Février. 169—1 k

ONGUENT DU Dr. COTTIN
CONTRE LES HEMORROIDES
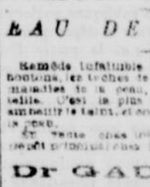
Cet ONGUENT est un délicieux spécifique contre les Hémorroïdes, cette maladie si incommode en même temps qu'elle est douloureuse. Un grand nombre de personnes en ont fait usage et se sont trouvées parfaitement guéries.
Plusieurs médecins l'ont prescrit à leurs patients [entr'autres le Dr. Robillard, rue Visitation], et en ont obtenu les meilleurs résultats en très peu de temps.
Prix, 25 cts la boîte. A vendre chez tous les Pharmaciens.
DUCAL & LACHANCE,
Pharmaciens
Seuls Propriétaires
Ste. Catherine.
13 mars.—134 r

COCHRANE, LEWIS & Co.,
MARCHANDS A COMMISSION ET AGENTS GENERAUX
No. 15, Rue de l'Hopital
MONTREAL

Lewis & Cochrane
121, WEST REGENT STREET,
GLASGOW.
Produits Chimiques, Sucre Ecossais raffiné, Indigo, Teintures.
9 mai—3 k 22

Justement Arrivé.
Un magnifique assortiment de VITRES de toutes grandeurs.
PEINTURES de toutes couleurs.
HUILES de toutes sortes.
VERNIS de toutes les qualités.
PINCEAUX, etc.
CHEZ
L. N. DENIS, Rue St. Laurent.
9 Juin. 227—1 k

Ateliers de Teinture du St. Laurent
31, RUE ST. HENRY
Teinture et nettoyage de toutes sortes; spécialité pour teindre, nettoyer et remettre à neuf les rideaux de damas et de reps. Nettoyage et teinture de robes de Dames, sans qu'il soit nécessaire de les défaire. On accorde une attention particulière à la teinture et au nettoyage des vêtements d'hommes. Nettoyage de gants de peau.
JAMES M. MACDONALD
20 avril—1 k 186

Nettoyage des Tapis par des Machines.
Ateliers: 13, 15 et 17, Rue Hermine
[Près de la Rue Craig, la première Rue à l'ouest de la Rue Bleury.
Nouvelles Machines! L'ouvrage est soigneusement et rapidement exécuté, à des prix raisonnables. Satisfaction garantie.
26 Avril 184—1m k

J. McKenna & Cie.
51, Rue St. Amable,
Quatrième porte de la Place Jacques-Cartier,
Ont ouvert leur établissement de
Plombiers, d'Appareils à Gaz, pour la Vapeur et l'eau chaude.
Ces Messieurs ont travaillé pendant quinze ans dans les plus grands établissements de ce genre en Amérique.
Tous les ouvrages qu'ils font sont garantis et donneront satisfaction.
25 Mai. 215—a k

MOULIN A VENT
Se réglant par un procédé automatique,
DE
HALLADAY
POUR
POMPER L'EAU SUR LES FERMES
LES CHEMINS DE FER, etc.
C'est le Moulin à meilleur marché que l'on puisse offrir en vente, si l'on tient compte de sa force, des détails de la construction et des matériaux qui y entrent; il est garanti comme donnant entière satisfaction.
Demandez les catalogues illustrés, la liste des prix, etc., chez
Charles Garth & Cie.
FONDERIE DU DOMINION
536, RUE CRAIG, MONTREAL
Seuls Agents pour la Province de Quebec et Agents Généraux pour le Canada.
Juin 221

Musée Royal Lambert.
GALERIE DE TABLEAUX
Modèles de toutes grandeurs, nature de célébrités SS. Pie IX, Napoléon, Eugénie, etc., etc.
Lanternes magiques, microscope, etc.
Musique par divers artistes; ouverts tous les jours de 10 A.M. à 10 P.M.
301, — Rue Notre-Dame, — 301
La meilleure place d'amusement en Canada.
12 Juin. 229—1 k

GRAND AVANTAGE POUR LES
VOYAGEURS.
DILIGENCE
ENTRE
St. Eustache et Ste. Thérèse
Pour 25 cts.
M. J. B. BINETTE prend respectueusement la liberté d'informer le public en général que sa diligence partira tous les matins, les dimanches excepté, de chez M. Goulet, "Canada Hotel," St. Eustache à cinq heures précises pour se rendre au relai des chars à Ste. Thérèse à six hres a.m. et à Montréal à huit heures a.m.
De plus, M. Binette attendra à l'Hôtel Dion, Ste. Thérèse, le retour du train qui laisse la gare d'Hochelaga à six heures p.m. pour Ste. Thérèse et St. Jérôme afin d'amener les personnes qui désirent visiter St. Eustache, un des plus beaux villages de la Province de Québec, tant par sa situation que par ses belles rivières environnantes.
M. J. M. GOULET, propriétaire du Canada Hôtel, fera tout son possible pour donner tout le confort désirable aux touristes, en leur accordant toujours, comme par le passé, une excellente table et des liqueurs de premières marques.
Il y trouvera aussi des chaloupes à leur disposition pour y faire la pêche et la chasse et des hommes pour les y conduire.
Toutes les personnes qui désireront venir passer le Dimanche à St. Eustache, pourront prendre un billet d'aller et retour par les chars pour 50 cents; et de même par la diligence, aussi 50 cents, ce qui fera $1 de Montréal à St. Eustache, aller et retour.
J. B BINETTE.
St. Eustache, 14 Juin 1877.—3 232

grance Franco - Anglaise,
Confiance, Sécurité, Moralité.
Recouvrements, Successions, Gérances, Réclamations, Cautions, Saisies-arrêts, Oppositions, Ventes, Achats, Locations, Baux, Hypothèques, Placements, Prêts, Emprunts, Assurances, Encaissements, Renseignements, Traductions, Copies, Expéditions, Publications, Annonces, Avis, Circulaires, Affiches, Prospectus, Cartes, Factures, Quittances, Reçus, Billets, Lettres de change, Mandats, Obligations, Actions, Contrats, Actes, Procurations, Testaments, Codicilles, Inventaires, Partages, Rapports, Mémoires, Requêtes, Factums, Plaidoyers, Jugements, Arrêts, Exécutions, Saisies, Ventes, Adjudications, Rapports, Distributions, Collocations, Quittances, Reçus, Billets, Lettres de change, Mandats, Obligations, Actions, Contrats, Actes, Procurations, Testaments, Codicilles, Inventaires, Partages, Rapports, Mémoires, Requêtes, Factums, Plaidoyers, Jugements, Arrêts, Exécutions, Saisies, Ventes, Adjudications, Rapports, Distributions, Collocations.
FRANCE, CANADA, ETATS-UNIS
Placement pour hommes et femmes
S'adresser 31, rue des Conseillers
Près de la Cathédrale Anglaise.
DE MESLE
17 juin —231 d

Leçons de Violon et Solfège.
Mme veuve MONIN, élève du célèbre M. Jules Hone, avantageusement connu des amateurs de Montréal, informe les chefs de famille qu'elle est prête à donner des leçons de VIOLON et de SOLFEGE soit à domicile ou chez elle No. 718 rue Ste. Catherine, près la rue St. Hubert.
Mme MONIN possède plusieurs beaux violons, clarinettes, etc., qu'elle vendra à bonnes marché. Particulièrement une clarinette à 13 clefs en argent. Un instrument comme on n'en saurait trouver un autre à Montréal.
15 Mai. 1m k

Biscuits Purgatifs Parisiens

Le meilleur remède contre la
CONSTIPATION, MIGRAINE, MAUX de TETE
ETC., ETC.
Ces Biscuits sont agréables à prendre et n'ont aucun des effets irritants que la plupart des purgatifs produisent.
POUR LES ENFANTS, c'est le meilleur Purgatif.
A vendre dans toutes les Pharmacies et chez les seuls propriétaires et manufacturiers.
PICAULT & CIE., 75 Rue Notre-Dame, Montréal.
15 fev.—1 o 150

Avis Public.
Je soussigné informe le public que depuis quelques années mes GOUTTES ANTI-CHOLERIQUES ont été contrefaites et falsifiées de telle manière que j'ai eu des plaintes de plusieurs personnes honorables; cependant, vu ces circonstances graves mon anti-cholérique ne sera en vente que chez moi, Rue Craig, No 336, et à mon ancienne demeure, Rue Bonsecours, No 46. Prix d'agence; ceux qui voudront mes remèdes s'adresseront directement à moi.
Dr. J. A. CREVIER,
Médecin-Naturaliste,
Rue Craig, 336, Montréal.
20 Juin 236—6s

C'EST FOLIE DE DIFFERER de purifier et refaire votre literie par la vapeur et des Agents anti-septiques [le procédé breveté de TOWNSHEND]. Les matelas de crin, les lits de plumes, etc., peuvent être refaits en remplis pendant que vous attendez 20 minutes ou une heure.—J. M. TOWNSHEND, 39, Rue Bonaventure, près du Canal Victoria.
15 Mars. 153—1 k

Mme. DYONNET
CORSETS FRANÇAIS et ANGLAIS
En tous genres,
Spécialité de Corsets faits à ordre.
117,—RUE BLEURY,—117
Reparations en tous genres.
14 Mai. 105—r

Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario.

Steamer de la Malle Royale entre Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton et les ports intermédiaires.
Le vapeur Québec Capt. J. B. Labelle, et le vapeur Montréal Capt. R. Nelson, partent tous les jours (dimanche excepté) pour Québec, à 7 heures.
Ligne entre Montréal et Hamilton et les ports intermédiaires — Un des vapeurs suivants partira du Bassin du Canal, Montréal, à 9 heures tous les matins (Dimanches exceptés), et de Lachine à l'arrivée du train de midi: Corsican, Capt. Sinclair; Spartan, Capt. Bailey; Cobourg, Capt. Farrel; Alexandra, Capt. Trowell; et Passport, Capt. Irvine.
Faisant jonction à Prescott et Brockville pour Ottawa et les stations intermédiaires; à Toronto avec le City of Toronto, pour les Chutes Niagara et Buffalo, et le chemin de fer Northern et Toronto, Grey et Bruce pour le Lac Supérieur et Manitoba; à Hamilton avec les chemins de fer Great Western et Canada Southern pour Chicago, San Francisco, etc.
Le vapeur Bohemian, Capt. J. Rankin, pour Cornwall, tous les Mardis et Vendredis à 12 30 p.m., du Bassin du Canal et de Lachine après l'arrivée du train de 3 heures.
Le vapeur Berthier, Capt. L. H. Roy, part pour Berthier tous les Mardis et Jeudis, à 2 heures p.m., et les Samedis à 3 heures p.m., faisant jonction à Lanoraie, avec le Chemin de Fer de Joliette.
Le vapeur Chambly, Capt. Pre. Lamoureux, part pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures P.M., faisant jonction à Sorel avec le vapeur Mouch à feu pour St. François et Yamaska.
Le vapeur Terrebonne Capt. E. Lafortune, part tous les jours (dimanche excepté) pour l'Assomption à 4 heures P.M.
Bureau pour les billets et les cabines au No. 133, Rue St. Jacques. Bureau pour le Fret au Bassin du Canal et au Quai Richelieu au pied de la Place Jacques-Cartier.
Bureau Général: No. 238, Rue St. Paul, Montréal.
ALEX. MILLOY, Agent du Trafic. J. B LAMERE, Agent Général.
5 Mai, 1877. 199

1877 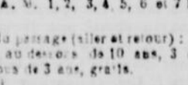 1877
SERVICE PAR VAPEURS
ENTRE
Longueuil et Montreal
Depuis 5 A.M. jusqu'à 10½ P.M.
Jusqu'à nouvel ordre le service entre LONGUEUIL et MONTREAL, se fera autant que possible, comme suit:—Commençant le 12 mai.
DE LONGUEUIL AU PIED-DU-COURANT
LES JOURS OUVRABLES.
DE LONGUEUIL.—A 5, 6, 7, 8, 8½, 9, 10, 11 hres A.M., Midi, 1, 2, 3, 4, 5, 5½, 6, 7, 8 et 10 hres P.M.
DU PIED DU COURANT.—A 5½, 6½, 7½, 8½, 9½, 10½, 11½ hres A.M., 12, 1, 2, 3, 4, 5, 5½, 6½, 7½, 8½, 9½ et 10½ P.M.
LES DIMANCHES.
DE LONGUEUIL.—A 8½ hres A.M., 1, 7, 8, 9, 6, 7, 8 et 9 hres P.M.
DU PIED DU COURANT.—A 9 hres A.M., 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½, 7½, 8½, et 9½ hres P.M.
DE LONGUEUIL AU QUAI J.-CARTIER
LES JOURS OUVRABLES.
DE LONGUEUIL.—8½ A.M.
DU QUAI JACQUES-CARTIER.—7½ P.M.
LES DIMANCHES
DE LONGUEUIL—9 A.M.
DU QUAI JACQUES CARTIER—7½ P.M.

TRAVERSE
ENTRE
Montréal et l'Ile Ste. Hélène
Jusqu'à avis contraire, le service se fera autant que possible comme suit: (si le temps le permet)—Commençant le 19 mai courant.
Du Quai Jacques quartier — 9½, 10½, 11½ hres A.M. et 12-30, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½ et 6½ hres, P.M.
De l'Ile —10, 11 heures A.M., Midi, 1, 2 3 4 5 6 et 7 heures P.M.
LE DIMANCHE—Du Quai Jacques Cartier: 9½ heures A.M., 12 30, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, et 6½, heures P.M. De l'Ile: 9½ heures A.M. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 heures P.M.
Prix du passage (aller et retour): 10 cts. Enfants au dessous de 10 ans, 3 cents; au dessous de 3 ans, gratis.
17 mai 103

La Compagnie de Navigation de Laprairie.
Le et après LUNDI, le 28 Mai et jusqu'à avis contraire, le Vapeur "LA PRAIRIE," Capt. Dumas, partira, autant que possible aux heures suivantes, les Dimanches et Fêtes exceptés.

De Laprairie:	De Montréal:
5 30 A M	6 30 A M
8 30 A M	11 00 A M
1 00 P M	4 00 P M
5 30 P M	6 30 P M

J. BROSSEAU, Secrétaire.
24 Mai. 214—r k

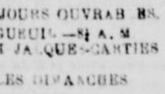

VAPEUR MILFORD
CAPT. L. C. COUVRETTE
Est maintenant au QUAI du MARCHE et prêt à recevoir du fret pour ST. JEAN, P. Q. et les ports intermédiaires. Durant la saison, il partira de Montréal les MARDI et VENDREDI, à 5 P.M. De retour, il partira de St. Jean les LUNDI et JEUDI, à 6 A.M.
Pour le fret et le passage, s'adresser à bord.
CAPT. L. C. COUVRETTE.
26 mai.—216

FEUILLETON.

MICHEL STROGOFF
Par JULES VERNE.

DEUXIEME PARTIE.

[SUITE.]

CHAPITRE IV
L'ENTRÉE TRIOMPHALE.

Tomsk, fondée en 1604, presque au cœur des provinces sibériennes, est l'une des plus importantes villes de la Russie asiatique. Tobolsk, située au dessous du soixantième parallèle, Irkoutsk, bâtie au delà du centième méridien, ont vu Tomsk s'accroître à leurs dépens.

C'était à Tomsk que l'émir allait recevoir ses toupes victorieuses. Une fête avec chants, danses et fantasias, et suivie de quelque bruyante orgie, devait être donnée en leur honneur.

Le théâtre choisi pour cette cérémonie, réglée suivant le goût asiatique, était un vaste plateau situé sur une portion de la colline qui domine d'une centaine de pieds le cours du Tom. Tout cet horizon, avec sa longue perspective de maisons élégantes et d'églises aux coupoles ventrues, les nombreux méandres du fleuve, les arrière-plans de forêts noyés dans la brume chaude, tanait dans un admirable cadre de verdure, que lui faisaient quelques superbes groupes de pins et de cèdres gigantesques.

Au pied des terrasses abritées sous les étendards et les oriflammes, veillaient les gardes particuliers de l'émir, double sabre recourbé au flanc, poignard à la ceinture, lance longue de dix pieds au poing. Quelques-uns de ces Tartares portaient des bâtons blancs, d'autres d'énormes hallebardes, ornées de houppes faites de fils d'argent et d'or.

Tout autour, jusqu'aux arrière-plans de ce vaste plateau, sur les talus escarpés dont le Tom baignait la base, se massait une foule cosmopolite, composée de tous les éléments indigènes de l'Asie centrale.

Ce fut à quatre heures seulement que l'émir fit son entrée sur la place, au bruit des fanfares, des coups de tam-tam, des décharges d'artillerie et de mousqueterie.

Féofar montait son cheval favori, qui portait sur la tête une aigrette de diament. L'émir avait conservé son costume de guerre. A ses côtés marchaient les khans de Khokhand de Koundouze, les grands dignitaires des khanats, et il était accompagné d'un nombreux état major.

A ce moment apparut sur la terrasse la première des femmes de Féofar, la reine, si cette qualification pouvait être donnée aux sultanes des Etats de Boukharie. Mais reine ou esclave, cette femme, d'origine persane, était admirablement belle.

L'émir et les khans mirent pied à terre, ainsi que les dignitaires qui leur faisaient cortège. Tous prirent place sous une tente magnifique, élevée au centre de la première terrace. Devant la tente, comme toujours, le Koran était déposé sur la table sacrée.

Le lieutenant de Féofar ne se fit pas attendre, et, avant cinq heures, d'éclatantes fanfares annoncèrent son arrivée.

Ivan Ogareff,—le Balafré, comme on le nommait déjà,—portant, cette fois, l'uniforme d'officier tartare, arriva à cheval devant la tente de l'émir. Il était accompagné d'une partie des soldats du camp de Zabédiero, qui se rangèrent sur les côtés de la place, au milieu de laquelle il ne resta plus que l'espace réservé aux divertissements. On voyait un large stigmate qui coupait obliquement la figure du traître.

Ivan Ogareff présenta à l'émir ses principaux officiers, et Féofar-Khan sans se départir de la froideur qui faisait le fond de sa dignité, les accueillit de façon qu'ils fussent satisfaits de son accueil.

Ce fut ainsi du moins que l'interprètent Harry Blount et Alcide Jolivet, les deux inséparables, associés maintenant pour la chasse aux nouvelles. Après avoir quitté Zabédiero, ils avaient rapidement gagné Tomsk. Leur projet bien arrêté était de fausser compagnie aux Tartares, de rejoindre au plus tôt quelque corps russe, et, si cela était possible, de se jeter avec lui dans Irkoutsk. Ce qu'ils avaient vu de l'invasion, de ces incendies, de ces pillages, de ces meurtres, les avait profondément écœurés, et ils avaient hâte d'être dans les rangs de l'armée sibérienne.

Une pénible cérémonie allait précéder les divertissements.

En effet, le triomphe du vainqueur ne pouvait être complet sans l'humiliation publique des vaincus. C'est pourquoi plusieurs centaines de prisonniers furent amenés sous le fouet des soldats. Ils étaient destinés à défiler devant Feofar-Khan et ses alliés, avant d'être entassés avec leurs compagnons dans les prisons de la ville.

Parmi ces prisonniers figurait au premier rang Michel Strogoff. Conformément aux ordres d'Ivan Ogareff, il était spécialement gardé par un peloton de soldats. Sa mère et Nadia étaient là aussi.

La vieille Sibérienne, toujours énergique quant il ne s'agissait que d'elle, avait le visage horriblement pâle. Elle s'attendait à quelque terrible scène. Ce n'était pas sans raison que son fils avait été conduit devant l'émir. Aussi tremblait-elle pour lui.

Quant à Nadia, elle se demandait ce qu'elle pourrait faire pour les sauver l'un et l'autre, comment venir en aide au fils et à la mère. Elle ne savait qu'imaginer, mais elle sentait vaguement qu'elle devait avant tout éviter d'attirer l'attention sur elle, qu'il fallait se dissimuler, se faire petite! Peut-être alors pourrait-elle ronger les mailles qui emprisonnaient le lion. En tout cas, si quelque occasion d'agir lui était donnée, elle agirait, dût-elle se sacrifier pour le fils de Marfa Strogoff.

(A continuer.)

TELEGRAPHIE
(Les toutes les parties du Monde.)

Service privé de "La Minerve"

Ottawa, 22.

L'Hon. Dr. Tupper est ici.

M. Laflamme est parti aujourd'hui pour Montréal et M. Cauchon pour Québec.

Le juge-en-chef Richards agit comme gouverneur pendant l'absence de Lord Dufferin.

Le gouvernement, se rendant à la pression des citoyens, a envoyé $20,000, au comité de secours de St. Jean, N. B.

L'Hon. M. Blake part pour Montréal aujourd'hui.

Le conseil du comté a souscrit $500 pour les incendiés de St. Jean, N. B.

Toronto, 22.

La Chambre de Commerce a souscrit aujourd'hui $10,000 pour les incendiés de St. Jean, N. B.

Hamilton, 22.

Le Conseil a souscrit $1,500 pour les incendiés de St. Jean, N. B.

Halifax, 22.

A une assemblée des citoyens, aujourd'hui, on a décidé d'envoyer des secours aux incendiés de St. Jean, N. B.

Service de la Presse Associée
Pour "La Minerve."
AMERIQUE

New York, 21.—Le consul Warner, à St. Jean, a télégraphié au maire de New York ce qui suit: "La ville de St. Jean est presque complètement détruite. Tous les édifices publics sont consumés; il reste une partie du quartier commercial; au moins, la moitié des résidences sont réduites en cendres. Envoyez autant d'aide que possible. Quinze mille personnes sont sans asile."

Portland, Me., 21.—Le maire a convoqué une assemblée publique pour venir en aide aux victimes de la catastrophe de St. Jean. Les incendiés ont besoin de toutes les viandes conservées et de tout le pain qu'on pourra leur faire parvenir.

Boston, 21—Boston se rappelle ses jours de malheurs et les secours envoyés à ses habitants il y a quelques années. Le maire a convoqué une assemblée publique, à laquelle on tâchera d'adopter les meilleurs moyens de soulager les victimes de la désastreuse catastrophe de St Jean.

Portland, 21 — Un vaisseau part ce soir chargé de provisions pour les incendiés de St. Jean.

Portland, 21 — Le comité pour venir en aide aux incendiés de St. Jean, leur a expédié ce soir 150 quarts de pain, 250 quarts de bœuf apprêté, 800 livres de fromage et une grande quantité de couvertures de lit.

Bangor, Me., 21.—Les citoyens ont souscrit ce soir au-delà de $3,000. Un train est parti pour St. Jean, chargé de provisions.

New-York, 22 —A la bourse de Chicago, on a souscrit $6,500 pour les incendiés de St. Jean. Dans toutes les principales villes, il se forme des comités de secours.

EUROPE.
(Par le Câble Transatlantique.)

Londres, 22—Les relations entre l'Allemagne et la France se refroidissent de jour en jour. On dit que l'ambassadeur allemand à Paris a reçu instruction d'éviter les ministres du cabinet de Broglie et de rester dans les bonnes grâces du président MacMahon.

Les Kurds s'étant alliés aux Russes les Turcs ont organisé une cavalerie volante pour les harceler.

Kalafat a été bombardé jeudi après-midi. L'infanterie turque se prépare à repousser les colonnes Russes dans le cas où ces derniers tenteraient le passage du Danube. Les batteries du fleuve commencent à se découvrir et la température est très élevée.

DERNIER BULLETIN.
Quatre Heures A.M.

AMERIQUE.

Washington, 22 juin.—Les troubles continuent au Mexique.

Lowell, Mass., 22—Mme Cook, fille de Mme Avery, avoue que sa mère a pratiqué une tentative d'avortement sur Miss Harrington.

New York, 22 — Arrivé, le vapeur "Denmark," de Londres.

EUROPE.

[Par le Câble Transatlantique.]

GUERRE D'ORIENT, DERNIERES NOUVELLES;—LA CRISE EN FRANCE, Etc., Etc.

Londres, 22—L'objet de l'emprunt de 25 millions, pour L'Inde, est d'empêcher le gouvernement de l'Inde de placer ses bons sur le marché anglais.

Paris, 22.—Le différend entre M. Renault et le Baron de St. Paul est arrangé, à la satisfaction des deux parties.

Constantinople, 22—La Porte prépare une note aux Puissances relativement aux cruautés commises par les Russes dans le Caucase.

Berlin, 22 —Le gouvernement a ordonné une enquête dans le cas de Hœnde.

A Messieurs les Negocians en vins et liqueurs et négocians epiciers.
Nous avons le plaisir de vous informer que nous sommes établis SEULS AGENTS pour toute la consommation pour Messieurs
BISQUIT, DUBOUCHE & CIE.
COGNAC
et que nous avons toujours en entrepôt assortiment complet des excellentes qualités de cette maison bien connue. Nous en sommes aussi SEULS AGENTS au Canada pour les vins de
Piper Heidsieck "Champagne"
H. Piper & Co's "Carte Blanche, etc."
John Harvey & Cie. Xérès.
Osborne & Co., Oporto.
Sam. Allsopp & Son, India Pale Ale.
T. F. Griffin & Cie, Londres bouteilles exportées de Bass & Co, Ales & Allsopps Son & Co., Stout, et Barclay, Perkins et Co., Stout.
"Rip Van Winkle," Gin, Havre...Schiedam.
et importateurs de toutes les bonnes marques de vins et liqueurs.
Nos prix courants seront envoyés sur demande.
JOHN OSBORN, SON & CIE.,
No 44, Rue St. Sacrement.
21 Mai—201 r

A VENDRE
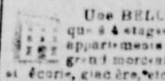
Une BELLE MAISON en brique à 4 étages et 2 logements, 10 appartements chaque, avec un grand morceau de terre, hangar et écurie, cimentés, le tout situé sur la rue du Chemin de Chambly, Nos. 42 et 44, Longueuil.
S'adresser sur les lieux à
ADOLPHE COLLIN,
Propriétaire.
15 juin.—232 h p

CHANCE RARE
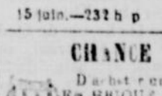
Dans la cité de la Bonne MAISON en BRIQUE avec deux lots adjacents, dans une des localités les plus saines et les plus favorables de la partie S.E. étant le No 33, rue Chevrier, voisine de la résidence de Hon. F. X. A. Trudel C. R. propriété sera vendue à encan, le propriétaire devant aller sur le haut de la Province.
S'adresser sur les lieux.
22 juin—1 p 237

A VENDRE
Cette belle [illegible] No 115 rue Cathcart, avec [illegible] en pierre de taille, jardin, écurie, [illegible], mesurant 102 sur 176 pieds.
Cette belle maison en pierre de taille, rue St. Denis, No. 177, mesurant 25 x 60, terrain 25 x 125 avec fournaise à air chaud, bain, closets, eau chaude et froide.
Une belle maison en pierre de taille, rue St. Hubert, No 60, avec fournaise, etc., mesurant 30 x 45, terrain 30 x 175.
Cette belle propriété, connue des rues Ontario et St. Bert avec un lot vacant, 25 x 90, contenant [illegible] chambres.
Belle propriété de commerce, rue St. Sacrement, Nos. 126 et 128.
Propriété rue Amherst, Nos. 201, 203, 205, 207, donnant un intérêt de 10%.
Lots à bâtir rue St. Denis.
Lots à bâtir rue Ste. Famille.
Lots à bâtir rue Hertel.
Lots à bâtir rue St. Hubert, etc.
Argent à prêter sur première hypothèque à 10 vue.
$5000 à placer à courte échéance.
S'adresser à
S. A. GLOBENSKY,
Agent d'Immeubles,
44, Rue St. Jacques.
11 avril.—178

INSTITUTEUR.
Monsieur André Laplerre offre ses services comme Instituteur, pour l'anglais et le français. S

LA MINERVE

SAMEDI MATIN, 23 JUIN 1877.

La Fête Nationale } Lundi prochain, Montréal s'unissant à toute la province de Québec, chômera notre fête nationale. Montréal ne devra pas rester en arrière, mais prendre sa part du mouvement parti de son sein il y a déjà longtemps.

La St. Jean-Baptiste promet d'être célébrée cette année avec beaucoup d'éclat. Les organisateurs de la fête n'ont rien négligé pour rendre cette démonstration nationale aussi imposante que possible. Au public maintenant de seconder leurs efforts.

Nous ne ferons pas d'appel aux sentiments pour engager nos concitoyens à prendre part à la fête. Tout Canadien doit comprendre, aussi bien que nous, que les causes qui ont donné naissance à la St. Jean Baptiste existent autant aujourd'hui qu'il y a cinquante ans. Comme alors nous avons besoin de nous compter, de savoir quels sont les nôtres, et d'entretenir vivace le sentiment national dans le cœur du peuple. Il semble qu'il y a plus de raisons que jamais de chômer la fête nationale. La St. Jean-Baptiste est un des rares liens qui unissent les Canadiens maintenant divisés sur tant de questions. Unissons-nous donc en ce jour et pour ce jour; cela nous donnera peut-être l'idée de nous unir ensuite d'une façon plus durable.

Le chemin de fer du Nord. Le *Courrier du Canada* publie, sur le chemin de fer du Nord, un article malheureux, de plusieurs manières. Non-seulement il ne connaît pas le premier mot de la question ; mais il ne paraît pas être en état de pouvoir jamais la comprendre. Il a lu dans la *Minerve* que les projets du gouvernement local favorisent la cité de Québec, et, sans trop savoir pourquoi, il en a conclu qu'il était tenu de défendre cette politique. Demandez lui en les raisons : il divague. Dans son dernier numéro, il prétend que le tracé du Bout de l'Ile *change la nature du chemin de fer.*

Et pourquoi donc, lorsque tout le monde sait que, depuis 1852, il n'a jamais été question d'autre tracé que celui-là ? Prenez tous les rapports depuis 1852, anciens et nouveaux ; prenez les explorations de M. Gildea en 1853, de M. Trudeau en 1858, de M. Seymour en 1871 : tous recommandent le tracé riverain. Lorsque les premiers subsides furent votés pour ce chemin, nous demandâmes à la Chambre de mettre pour condition que la ligne passât d'un bout à l'autre dans l'intérieur pour favoriser la colonisation. La Chambre nous répondit par un vote unanime qu'elle voulait un chemin commercial, c'est-à-dire la ligne la plus directe entre Québec et Montréal.

Dans l'acte même de 1875, qui donne au gouvernement le pouvoir de s'occuper du chemin, il est dit que le chemin se fera de Québec à Ottawa *viâ* Montréal.

Il ne s'agit pas ici de jouer sur les mots ou de nourrir d'arrière-pensées. Il faut que le chemin de fer passe par Montréal et pas un gouvernement n'aura l'audace de violer la loi jusqu'à vouloir faire un chemin de Québec à Ottawa *viâ* Terrebonne et Ste. Thérèse.

Maintenant si le chemin de Québec doit passer par Montréal, on est la raison d'une extension de 3½ milles. Est-il de l'intérêt de Québec d'allonger de cette distance le trajet de Montréal ? Est-il de l'intérêt du commerce de l'ouest qui doit passer viâ Montréal de payer 3½ milles extra en se rendant à Québec ? Supposons entre Québec et Montréal, trois convois par jour, soit de fret soit de passagers, et autant de retour, voilà 21 milles par jour parcourus sans nécessité. Voilà 6,300 milles par année de dépenses inutiles imposées à un chemin de fer qui, vu la concurrence du Grand Tronc, vu la concurrence de la navigation, n'aura cependant pas un pouce d'avantages à perdre.

Mais ce n'est pas tout : vous faites passer le chemin à travers 17 ou 18 milles de savannes. Nous défions un ingénieur de prouver que les frais d'entretien d'un chemin de fer ne redoublent pas dans une savane. Amassez autant de terre que vous voudrez pour élever le terrassement, vous ne changerez pas la nature de ce sol mouvant. Il est de notion élémentaire dans le génie civil que les réparations dans une savane sont incessantes.

Ajoutez à ces frais inutiles les dépenses inutiles d'un roulage d'à peu près 6,300 milles par année, et vous aurez le bénéfice net du tracé par Terrebonne.

Mais, dit-on, le chemin coûtera moins cher par Terrebonne. Erreur ou mensonge. A qui ferez-vous croire que la construction de 3½ milles de plus diminuent les dépenses d'un chemin. Nous voyons ici arriver le terrible argument du pont tournant du Bout de l'Ile. D'abord, il n'y a pas plus de pont tournant au Bout de l'Ile qu'il n'y en a sur le Grand Tronc à Ste. Anne. Les cotes élevées du Bout de l'Ile se prêtent à un pont assez élevé pour permettre aux bâtiments de passer en dessous. Mais, ajoute-t-on, sa largeur excessive ? Sa longueur totale, si on le fait passer sur une certaine île, est moindre que celle des deux ponts réunis de Terrebonne et de St. Vincent. Et qui dira qu'il est moins dispendieux de construire deux ponts séparés qu'un seul d'une longueur égale aux deux ?

Nous ne comptons pas ici les quatre ou cinq autres points qui se trouvent entre Maskinongé et Terrebonne, sur des rivières assez considérables, lesquelles, ne se jetant pas dans le St. Laurent, ne couperaient pas le tracé sur le bord du fleuve.

Si nous sommes dans l'erreur, qu'on nous le prouve. Qu'on fasse connaître les différents rapports d'ingénieurs avec leurs calculs ! Car, il n'y a pas à se dissimuler, ces calculs seront connus tôt ou tard ; mais s'ils sont connus trop tard pour empêcher le gouvernement de commettre une faute, il n'aura plus qu'à en payer le prix et c'est ce que nous voulons éviter.

Le gouvernement n'a pas le droit de sacrifier les intérêts et l'avenir du parti conservateur pour une affaire de caprice. Il doit tenir haut et ferme le drapeau qu'il s'est chargé de faire triompher et pour cela sa politique doit être une politique de conciliation et non de discorde. Ce n'est pas le temps de faire, comme l'essaie le *Courrier* des gorges chaudes aux dépens de Montréal. Tout le monde à Montréal est en faveur du tracé du Bout-de-l'Ile : et la Corporation et les masses qui font des assemblées, et les hommes d'affaires et surtout ceux qui paient les taxes. Qu'on ne dise pas en souriant : "Ce n'est que Montréal, passez outre." Non ce n'est pas que Montréal, c'est plus que Montréal : c'est un principe, plus fort qu'aucun gouvernement et au dessus de tous les gouvernements. C'est le principe de la justice qui doit être égal pour tous. Montréal ne demanda rien, excepté que de conserver ce qui avait été décidé du consentement de tous. Il nous semble qu'un gouvernement sage peut bien faire cette concession à une localité comme Montréal qui, après tout, est le cœur du parti conservateur pour toute cette section du pays.

Dans l'examen des avantages qui militent en faveur du tracé de Terrebonne, le *Courrier* ne manquera pas, sans doute, de faire valoir le fait que le chemin devra aller de Terrebonne à Ste. Thérèse. Nous avons, il y un instant, fait allusion à la loi qui impose au gouvernement la nécessité de passer par Montréal. Cette disposition est formelle et péremptoire et nous ne pensons pas que le gouvernement songe à la violer. Quant à l'embranchement entre Terrebonne et Ste. Thérèse, c'est une de ces choses futures, incertaines, qui tuera bien des gouvernements avant que d'avoir lieu et si c'est par cette perspective que Québec consent aujourd'hui à allonger son chemin de fer de 3½ milles, elle rejette évidemment la proie pour l'ombre. Cette route est possible, menaçante même pour Montréal ; mais nous aimons même à croire qu'il y aura assez de sagesse de part et d'autre pour ne pas susciter cette grande lutte, car ce sera une lutte.

Nous n'avions pas l'intention de revenir sur cette question de tracé, sachant la chose inutile. Comme nous l'avons dit, dans les commencements, les remarques des journalistes sont presque toujours mal goûtées des gouvernants ; mais nous ne désirons pas être partie aux sérieux mécomptes que le tracé pourra amener par la suite. Nous avons fait notre devoir et en temps et lieu nous en aurons le bénéfice.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ACTUALITÉS

M. Taillon, M. P. P., adressera la parole à ses électeurs demain après la grand'messe, à la porte de l'Eglise du Sacré Cœur, sur la rue Ontario.

Le 5 juin prochain, il y aura un grand pique-nique conservateur à Compton. Sir John A. MacDonald y assistera et y prendra la parole.

Il y a un mois nous publiions ce qui suit :

"La guerre d'Orient qui commence remet en honneur les prophètes dont les amis trop impatients de la France ne faisaient plus de cas. On se souvient qu'elles annoncent une guerre générale et le triomphe éclatant de la France, rendue à ses rois légitimes. Espérons qu'elles seront bientôt réalisées. Mais, en attendant, ne manquons pas de constater le bien qu'elles produisent déjà. On lit dans le dernier numéro de l'*Opinion Publique* :—"Ces prophéties, que nous avions commencé à publier simplement comme pièces de curiosité, *nous avaient donné l'idée de réfléchir* et de nous demander, etc.

"Signé,

"L. O. DAVID."

Il ressort de ces lignes que nous voulions simplement noter le fait que M. David *avait eu l'idée de réfléchir*, ce qui ne lui était jamais arrivé auparavant. Cela était évident. M. David n'a pas voulu comprendre cette insinuation assez tangible. Il prétend, un mois après, dans le dernier numéro de l'*Opinion Publique*, que nous l'avons accusé de changer d'opinion, et voici ce qu'il répond :

Certains journaux veulent faire croire, à propos de mes articles sur la crise européenne, que les événements, depuis quelque temps, ont modifié ma manière de voir. Je les prie d'ouvrir l'*Opinion Publique* de 1870, 1871, 1872 et 1873, même le *Bien Public* de 1874 et 1875, et ils verront que je n'ai pas varié d'une ligne. Quand j'ai dit que j'étais arrivé à ces conclusions *après avoir réfléchi*, j'parlais de réflexions faites il y a quatre ans. C'était bien facile à voir.

Cette réponse est courte et brève, mais immense de prétentions naïves. Qui, en bonne vérité, se souciait de savoir si M. David a *modifié* ou non sa *manière de voir sur la crise européenne* ? Bismark peut être, le Czar Alexandre, la Sublime Porte ou les Monténégrins ? mais au Canada, personne !

Qui voudrait acquérir cette conviction au prix que M. David y met ? Les plus curieux préféreront croire que M. David a été immobile comme un roc ; qu'il a eu des *idées à lui* et ne pas remuer cette montagne de feuilles mortes !

Il ressort, évidemment, de la réponse de M. David, qu'il s'est vu lorsqu'il nous a dit que les prophéties *lui avaient donné l'idée de réfléchir* !

Il nous arrive d'Ottawa une rumeur que nous donnons sous bénéfice d'inventaire, mais qui nous semble avoir tous les indices de la probabilité.

A la dernière réunion de la "Commission d'économie interne de la Chambre des Communes," étaient présents les Hons. MM. MacKenzie, Burpee et Cauchon,—M. Anglin, l'Orateur, étant absent pour cause physique et morale.

A cette réunion, il aurait été décidé de mettre à la retraite quatre des anciens employés de la Chambre, parmi lesquels M. G. W. Wicksteed, greffier-en-loi, et M. Alfred Patrick, greffier de la Chambre.

M. Patrick a quarante et quelques années de service.

M. G. W. Wicksteed en a autant et c'est, certainement, une personnalité dans notre monde administratif.

C'est lui qui a rédigé les "Statuts Refondus" du Canada, sous l'ancienne constitution.

C'est lui qui a refondu nos Statuts sous la constitution de 1867.

Il parle et écrit le français comme un jurisconsulte de premier ordre en France.

C'est un de ces hommes nés au commencement de notre siècle, (en 1800), et qui semblent devoir être éternels.

Sir George Cartier disait de lui : "Il y a deux hommes qui travaillent sérieusement dans les bureaux publics, Wicksteed et moi."

Depuis quarante ans, tous les ministres ont été heureux de le consulter pour toutes les grandes mesures qu'ils ont soumises au parlement.

C'est aussi M. Wicksteed qui a formé les différents chefs de bureau des traducteurs français et du bureau correspondant anglais qui ont passé sous ses ordres, notamment Frank Badgley et Eugène P. Dorion, les deux chefs de bureau qui ont certainement fait faire un grand progrès à la langue française, dans notre pays, par leur intelligente collaboration.

Sir Geo. E. Cartier avait l'idée de le remplacer par M. T. K. Ramsay, aujourd'hui juge du Banc de la Reine.

Par qui va-t-on le remplacer ?

Nous l'ignorons, n'étant point dans le secret des petits Dieux qui nous gouvernent.

Dieu veuille que ce bureau des lois et de la traduction ne tombe pas en quenouille, ce qui est fort à craindre, avec des influences Canadiennes Françaises, comme celles des Cauchon et des Laflamme !

NOTES LOCALES

LA ST JEAN BAPTISTE.—Les présidents et les commissaires-ordonnateurs ou secrétaires des différentes sections de la Société St. Jean Baptiste, sont priés de se réunir demain, dimanche, à 1½ heure p.m, au no 833, rue Ste. Catherine, pour l'organisation de la procession de lundi.

A. GÉLINAS, sec. arch.

— La Société St. Jean-Baptiste compte sur l'esprit patriotique de tous ceux qui demeurent sur le parcours de la procession, pour l'ornementation des rues, lundi, jour de la fête nationale. Les citoyens du faubourg St. Joseph, par lequel passera la procession, devront se faire un devoir de décorer leurs maisons et les rues. Il s'agit de leur honneur particulier et de celui de toute la nationalité. La Société St Jean Baptiste en choisissant ce quartier pour la procession, a compté sur le zèle de ceux qui l'habitent.

ACADÉMIE DE MUSIQUE — Rignold continue à passionner les habitués de l'Académie de Musique. Les auteurs qui savent interpréter les œuvres de Shakespeare, ne paraissent pas souvent dans les théâtres de Montréal, et nous conseillons fortement à ceux qui n'ont pas encore vu Henri V, de profiter de la dernière représentation qui a lieu ce soir.

LA GRÈVE.— Il y a eu hier des rassemblements en face du quai Allan, mais l'ordre n'a pas été notablement troublé et tout fait penser que les grévistes intimidés par l'attitude déterminée de la police abandonneront bientôt toute idée de révolte.

Voici les incidents qui ont signalé la journée :

Vers sept heures du matin, au moment où un employé du bureau de placement de M. Mignault arrivait au quai Allan, avec quelques journaliers qu'il avait engagés pour la Compagnie, il fut attaqué par plusieurs individus qui lui enfoncèrent son chapeau à coups de poing et mirent son habit en pièces. Il put toutefois leur échapper, très heureux d'en être quitte pour la perte de son couvre-chef et de son vêtement.

Un peu plus tard, M. Mignault, le propriétaire de l'agence en question, montait la rue St. Sulpice, en compagnie d'un cocher nommé John McClure, qu'il venait de présenter au collecteur des douanes, lorsqu'il reçut une pierre à la tête. Heureusement que son chapeau amortit le coup, sans cela il aurait reçu une grave blessure. Son compagnon, John McClure, fut plus maltraité ; plusieurs grévistes l'entourèrent et le frappèrent sans pitié à la tête et au visage. Deux agents de police qui passaient à ce moment les délivrèrent de ces furieux et arrêtèrent l'un d'eux nommé Andrew O'Neil.

Le prisonnier a comparu immédiatement devant le tribunal du Recorder et a été condamné à six mois de prison aux travaux forcés.

A onze heures hier matin, Sir Hugh Allan et M. T. Cramp, commissaires du port, ont eu une entrevue avec Son Honneur le Maire, l'Echevin Grenier, président du comité de police, l'avocat de la Corporation et M. Glackmeyer, greffier de la cité.

Sir Hugh Allan représenta que dans le cas où les grévistes repousseraient la police, ils pourraient se livrer à des excès et il demanda s'il était possible d'appeler les volontaires.

L'avocat de la Corporation dit que sur présentation d'un affidavit établissant que la paix publique était menacée, trois magistrats pouvaient convoquer la milice.

Le chef de police déclara qu'il avait la conviction que ses hommes, avec l'aide de la police rurale, pourraient tenir tête à l'émeute et que le secours des volontaires était inutile.

Une députation des grévistes s'est présentée hier au bureau de l'agent de la ligne Allan et a fait les offres suivantes qui ont naturellement été repoussées :

1o. Les journaliers devront recevoir le même salaire que l'an dernier ;

2o. Ils devront être payés pour le temps de la grève ;

3o. Pas un d'entre eux ne pourra être renvoyé sans le consentement de l'Union.

Si les ouvriers ne se montrent pas un peu plus raisonnables, il est évident que la grève menace de se prolonger longtemps.

LA ST JEAN BAPTISTE — MM Dumouchel, Leblanc et Fortier partent ce soir pour Ogdensbourg, où ils doivent rencontrer le corps de musique de cet endroit et l'excursion qui se rendent à Montréal pour la St. Jean-Baptiste.

Le vapeur qui les amènera arrivera dimanche soir, à six heures, au bassin du canal.

Le corps de musique de la cité ira à la rencontre des excursionnistes.

—Les recettes de la douane de Montréal ont été hier de $16,353 13 et celles du revenu de l'intérieur de $2,211 61.

—On annonce la faillite de Bottle frères & Shield, papetiers.

—On estime au bas mot à quarante mille piastres les pertes du "Canada Fire Insurance Co" par l'incendie de St. Jean, N.B. Le "Phœnix" de Londres, n'a subi aucune perte, il avait retiré ses agences quelques années auparavant.

—Le comité de l'Hôtel de Ville a siégé à huit clos hier après-midi.

—Le *Star* annonce comme certaine la nomination de M. C. O. Perrault, comme syndic officiel, que nous avions donnée comme rumeur il y a quelques jours.

—Les habitants de St Lambert se proposent de faire, lundi soir, une excursion au clair de la lune sur leur bateau passeur. La recette de l'excursion sera consacrée à l'achat de livres qui seront distribués comme prix aux enfants des écoles.

—Le major général Sir H. Norman est actuellement en cette ville.

—Hier matin, la Cour du Banc de la Reine siégeant en Appel a rejeté le verdict du jury dans l'affaire de Glass, accusé d'avoir commis des détournements au préjudice de la Banque Molson. La preuve avait établi le fait qu'il y avait déficit dans les livres de l'accusé, mais aucune somme n'était spécifiée. Par conséquent un homme ne peut pas être trouvé coupable d'avoir volé une combinaison mentale de chiffres.

L'INCENDIE DE ST. JEAN.—D'après une dépêche de St. Jean, les pertes se répartissent comme suit entre les différentes compagnies d'assurance :

North British & Mercantile.	$600,000
Royale Canadienne.....	275,000
Stadacona .....$150,000 à	200,000
Citoyenne..... 150,000 à	200,000
Nationale.....	75,000
British American.....	27,000
Commercial Union (London.	250,000
Royale..... do....	500,000
Liverpool, London & Globe...	700,000
Queen's, Northern, Imperial and Guardian (chaque).....	500,000

NOYÉ.—Hier matin, une enfant de dix ans, fille unique de M. Myers, employé aux usines à gaz, s'est noyé au quai d'Hochelaga, en essayant de se hisser à bord d'un chaland. On comprend facilement le désespoir de la famille en apprenant la terrible nouvelle.

A CAUTION.—La femme Murphy, arrêtée pour avoir jeté du poivre rouge dans les yeux du député conservateur Costant a été admise à caution. Elle aura à subir son procès sous accusation d'assaut grave.

SECOURS AUX INCENDIÉS.—Un train spécial formé de dix-huit wagons de marchandises, est parti jeudi soir pour St. Jean, chargé des provisions pour les incendiés.

"CANADA ENGINE AND MACHINERY COMPANY."—Une assemblée de cette compagnie a eu lieu jeudi au St. Lawrence Hall, mais à cause de l'absence de plusieurs actionnaires influents, elle a été ajournée à un jour qui sera fixé par son président, M. Reekie.

ACCIDENT.—Vers deux heures et demie hier après-midi, un boucher de Lachine nommé F. X. Gariepy, a été victime d'un accident sérieux. Il descendait la rue St. Joseph en voiture lorsque son cheval prit le mors aux dents. La voiture vint en collision avec une charrette près de la brasserie de Dow & Cie, et Gariepy fut lancé sur les rails des chars urbains. Dans sa chute il a eu une fracture composée du crâne. Les docteurs Deschamps et Roy qui lui firent les premiers pansements, crurent que cette blessure pourrait devenir fatale.

VOYAGE DE PLAISIR. — Nous engageons les promeneurs à ne pas négliger de faire une bonne œuvre, tout en se promenant, l'Union St. Pierre faisant au profit de ses veuves et de orphelins, vendredi, le 29 courant, un beau voyage d'Hochelaga à St. Jérôme. Il y aura un excellent corps de musique à bord des chars.

Nous engageons nos amis à ne pas manquer une aussi belle occasion de visiter l'intéressant village de St. Jérôme, lequel, avant longtemps, deviendra une petite ville manufacturière d'une grande valeur, tant à cause de ses magnifiques pouvoirs d'eau, que de son site, et aussi à cause de sa proximité des mines de toutes sortes.

Le prix d'aller et retour, 50 cts et 75 cts. Le départ d'Hochelaga se fera à 1 heure, de St. Jérôme à 6 hs p.m.

PARC LÉPINE.—Grandes courses au trot et à pied, lundi, 25 Juin, au Parc Lépine. Dans les courses à pied, "White Eagle," Baptiste Daillebout et deux autres sauvages de St. Régis y prendront part.

RAPPORTS ET REPRODUCTIONS.

Le feu d'artifice de demain.

Le grand feu d'artifice qui doit être lancé demain soir, (dimanche), des hauteurs de la rue Sherbrooke, est arrivé hier de Boston. Il comprend plusieurs centaines de pièces et l'on remarque que parmi les plus grosses, des parachutes, des soleils, des bombes de toutes couleurs, des mines, des batteries coloriées, feux de Bengale, etc. Il est au complet. La variété des chandelles romaines et des fusées est aussi nombreuse que belle, et le public peut s'attendre à jouir de la vue d'un feu d'artifice qui ne le cédera en rien à ce qui a été fait à Montréal dans les plus grandes fêtes. Les premières pièces seront lancées un peu après 9 heures.

Comme nous le disions dans un dernier numéro, la foule voudra bien se tenir le plus loin possible de l'estrade d'où le feu d'artifice sera tiré, afin d'empêcher tout accident. Ceci s'adresse particulièrement aux enfants.

Les troubles d'Oka.

Voici le discours que le Major Amyot, chef de la police provinciale, a adressé aux indiens révoltés :

Chef, je vous salue,

Je suis le commissaire de la police provinciale de Québec et ai été envoyé à Oka par le gouvernement local à la demande du maire de la paroisse. Ma mission est une mission de paix et je dois veiller à ce qu'il n'y ait pas d'émeute et protéger la vie et la propriété des citoyens. L'incendie du presbytère et de l'église d'Oka a jeté la consternation et une grande frayeur dans l'âme des blancs et des sauvages catholiques. On leur rapporte tous les jours les menaces que font contre eux les sauvages protestants, à tel point que grand nombre de familles et surtout des femmes, tant sauvages que canadiennes, laissé le village. Ces gens craignent que les sauvages protestants ne mettent à exécution leurs menaces car il savent qu'ils sont armés. Pouvez-vous me donner l'assurance que la cause de ces craintes n'existe point et que les sauvages protestants ne préméditent pas, soit comme corps, soit comme individu de molester en aucune manière les habitants catholiques du village, soit dans leur propriété ?

Mémorial Nécrologique

RÉV. L. M. BROSSARD.

Nous avons le regret d'apprendre la mort du Rév. M. L. M. Brossard, ci devant curé de Longueuil, jeudi soir, à l'âge de 77 ans.

Les détails nous manquent pour parler plus longuement de ce noble et vénéré serviteur de Dieu, qui ne laisse derrière lui que de bons et durables souvenirs.

Les grands efforts qu'il a fait pour la colonisation ont été applaudis de tout le pays et portent encore tous les ans de nouveaux fruits.

Le Rév. M Brassard était le type du Canadien-Français : Il avait cette gaieté, cette douceur, cet esprit fin, cette force d'âme, ces grandes qualités physiques et morales qui nous ont donné des ancêtres aussi vaillants, aussi robustes, aussi admirables.

Il s'est éteint avec calme, à la suite d'une maladie de langueur et l'on peut dire sûrement de lui que la mort ne l'a pas surpris.

Le Rév. Louis Moïse Brossard, est né le 24 Octobre 1880, a été ordonné prêtre le 3 Janvier 1824, est décédé samedi soir, le 21 à 10 heures.

Il sera inhumé mardi le 26 courant dans l'église paroissiale de Longueuil, à 9 heures a.m.

Tous les parents et amis sont priés d'y assister.

COMMUNICATION.

M. le Rédacteur,

La publicité que M. Laberge donne aux accusations qu'il porte contre moi sera mon excuse de ce que je viens aujourd'hui occuper le public de ma personne. A l'assemblée de la rue Visitation, j'ai exprimé, je crois, la pensée de tout l'auditoire en disant qu'il était à regretter qu'au moment où nous allions réussir à amener enfin dans Montréal Est le terminus du chemin de fer, on verrait par une "motion inopportune" reculer de nouveau la solution de la question, en voulant imposer au gouvernement l'obligation de se rendre aux casernes ; quand au moment de la votation du règlement il n'avait pas été question d'imposer cette obligation à la Compagnie.

Comment m'a-t-on répondu ? A-t-on dit que j'avais tort ou non, que j'étais mal renseigné, etc. ? Non. On me prend personnellement à partie, on accumule contre moi toutes espèces d'accusations. La lettre que M. Laberge a publiée dans votre journal, ces jours derniers, contient toutes les erreurs de fait que devait nécessairement connaître une personne qui n'est pas été à même de suivre les faits ou les événements dans le temps qu'ils s'accomplissaient et qui n'a pas pu depuis référer aux documents officiels où se trouve consigné l'historique de ces événements.

Cette lettre indique beaucoup de malveillance personnelle à mon égard ; je n'en tiendrai pas compte ; je veux seulement repéter dans votre journal la défense que j'ai eu occasion de faire plusieurs fois aux mêmes imputations lorsqu'elles ont été faites par des personnes qui se prétendaient mieux renseignées que votre correspondant.

C'est dans l'été de 1873 que la Compagnie du Chemin de fer de Colonisation du Nord procéda à la localisation de sa ligne. Après plusieurs essais, M. Legge, l'ingénieur en chef de la Compagnie, soumis aux directeurs deux tracés entre Hochelaga et le Sault au Recollet, dont l'un, No. 3 longeait l'Avenue Mont-Royal au Village St. Jean-Baptiste, et l'autre, No. 4 est à peu de chose de près celui qui a été adopté et sur lequel le chemin de fer est maintenant bâti. Le second tracé était celui que recommandait l'ingénieur en chef ; il désapprouvait le premier à cause de ses niveaux défavorables et aussi parcequ'il traversait une étendue considérable de carrières dans lesquelles il aurait fallu creuser le chemin en déboyant quelque chose comme 15,000 verges cubes de roc. L'opinion de l'Ingénieur en chef était qu'avec ce tracé, la ligne ne pourrait être construite dans le terme fixé au contrat, sans parler de la dépense additionnelle très considérable que cette ligne aurait entraînée.

La question étant ainsi posée devant les directeurs, et ceux-ci paraissant disposés à accepter la recommandation de leur Ingénieur en chef, je demandai et j'obtins du bureau une nouvelle exploration dans le but de constater s'il n'y aurait pas un autre moyen d'amener le chemin de fer plus près du Village St. Jean Baptiste. On se rappelle que le Village St. Jean Baptiste et celui du Côteau St. Louis se proposaient alors de souscrire au capital de la Compagnie la jolie somme de $55,000. En conséquence de cette résolution, un parti d'Ingénieurs fut envoyé et travailla pendant environ un mois dans les environs de Mile End, et explora au moins quatre lignes additionnelles, dont l'une se rapprochait considérablement des terrains du Conseil d'Agriculture. Le rapport que présenta au bureau de direction l'Ingénieur en chef, après avoir épuisé toutes les sources de renseignements qu'il était possible d'obtenir, recommandait encore le tracé qui a été adopté. Ce tracé ne convenait pas à mes amis du village St. Jean Baptiste, ni même à ceux du Côteau St. Louis. Il y eut sur ce sujet plusieurs assemblées publiques au village St. Jean-Baptiste et entre autres une à la quelle assista M. Legge ; M. Laurent était présent et essaya de faire revenir l'Ingénieur en chef sur la décision qu'il avait donnée. M. Laurent lui ayant demandé s'il était impossible d'adopter le tracé No. 3. M. Legge répondit : Non, ce n'est pas impossible. Ayant demandé à M. Legge ce qu'il entendait par possible, il expliqua qu'il y avait peu de choses impossible au génie civil, et il donna comme exemple qu'il n'était pas impossible de bâtir un chemin de fer par dessus la montagne de Montréal. Mais il persista dans la recommandation qu'il avait donnée en faveur du tracé No. 4.

Cette question préoccupit alors vivement les esprits dans cette partie de mon comté, et j'étais très désireux de satisfaire les exigences de mes électeurs, sans compter que mes intérêts personnels étaient identiques aux leurs.

Je ne voulais pas, M. le Rédacteur, parler de cette question d'intérêts privés ; mais puisqu'elle a été amenée devant le public, il faut bien que je l'explique à son vrai point de vue. Mes intérêts privés demandaient que le dépôt du chemin de fer fût placé à l'avenue Mont-Royal, dans un endroit où ma famille possède des terrains considérables que j'aurais probablement pu concéder à des conditions avantageuses, si le dépôt eût été placé près de ces terrains et dans un endroit que l'on peut appeler le centre du commerce du Mile End. Mon intérêt n'était pas d'avoir le dépôt à un mille de ce centre, en rase campagne et dans un endroit où je ne saurais espérer vendre beaucoup de lots d'ici à un grand nombre d'années, et à tout événement, pas à des prix aussi élevés que ceux que j'aurais obtenus pour les terrains situés tout près du Mile-End. Puisque je suis sur cette question d'intérêts personnels, que M. l'échevin Laberge prétend être le guide unique de ma conduite dans toute cette affaire, je prendrai la liberté de lui demander si c'est vraiment poussé par mon intérêt personnel que je suis venu à Montréal dans les assemblées publiques, parler et travailler pour amener le dépôt principal du chemin de fer de la partie Est de Montréal, au lieu de laisser faire les événements.

Les dépôts du Mile End et d'Hochelaga sont établis dans mon comté, et tant que le dépôt de la ville ne sera pas établi, ces deux stations continueront d'avoir une très grande importance ; et, personnellement, en autant que mes intérêts privés sont concernés, le plus longtemps que le dépôt du Mile End sera fréquenté par les habitants de Montréal, le mieux ce sera pour moi. Je n'accuse personne, moi, de préférer les casernes, parce qu'ils ont des propriétés tout près, mais je repousse ces imputations odieuses de n'être guidé que par des motifs personnels, et la conduite que j'ai tenue résemment est une preuve, que j'ai à cœur moi aussi les intérêts de la ville de Montréal et ceux de toute cette partie de la province de Québec qui en dépend.

En effet, Montréal ne saurait perdre son importance commerciale et cesser d'être le port océanique de la puissance du Canada, sans que toute la province de Québec et spécialement le district de Montréal n'en ressente un dommage très considérable.

Vous n'ignorez pas, M. le Rédacteur, que toute la politique canadienne depuis près de quarante ans, a été de faire de Montréal le véritable port de mer du Canada, et le pays a dépensé des sommes énormes pour atteindre ce but ; et je regrette que dans un moment de crise, où nous devrions réunir toutes nos forces pour nous défendre contre ceux qui veulent détruire les résultats obtenus par cette politique délaissée, M. l'échevin Laberge vienne soulever une querelle personnelle et par là même nuire à ceux qui se portent à la défense des intérêts menacés de Montréal.

Je reviens aux événements de 1873, et au tracé du chemin de fer aux environs du village St Jean Baptiste. Quelque temps après l'assemblée publique dont j'ai parlé plus haut, plusieurs des membres du conseil municipal du village St. Jean-Baptiste furent invités à rencontrer une délégation du bureau de direction de la Compagnie au bureau de Sir Hugh Allan, pour discuter ensemble les différents tracés et examiner quel était celui qu'il était possible d'adopter, de manière à favoriser davantage le village St. Jean-Baptiste. MM. Villeneuve, Léandre Fateux et d'autres habitants du village St. Jean-Baptiste étaient présents. Après une assez longue discussion et le développement des raisons pour lesquelles le bureau de direction ne pouvait pas adopter le tracé désiré par ces messieurs, Sir Hugh proposa comme compromis l'adoption du tracé No. 4, avec un embranchement qui serait détaché de la ligne principale à un endroit convenable, et traversant l'avenue Mont-Royal, serait venu jusqu'au plateau de la rue Sherbrooke, où aurait été établie une station de passagers.

Ici j'affirme hautement que c'est Sir Hugh Allan qui a eu spontanément cette idée, et qui l'a proposée, séance tenante, en présence de MM. Villeneuve et Fauteux, sans aucune suggestion de ma part.

Après quelque discussion et quelques explications, cette proposition fut agréée à l'assemblée conjointe des messieurs du village St Jean-Baptiste et du bureau de direction. Le même jour, dans l'après midi, eut lieu une assemblée des directeurs du chemin de fer, et à cette assemblée la proposition dont je viens de parler fut soumise au bureau. Une discussion eut lieu et une motion fut faite par M. le maire Berard, si je ne me trompe, pour rejeter la proposition de l'embranchement de la rue Sherbrooke ; et cette motion fut adoptée malgré moi.

M. Laberge dit dans sa lettre que je ne pouvais pas être sincère en votant pour l'embranchement de la rue Sherbrooke "puisque je savais parfaitement, dit-il, que la charte de la Compagnie ne le mentionnait pas."

M. Laberge aurait dû lire la charte de la Compagnie avant d'écrire ces lignes. J'attire son attention sur la section 2e, où il est dit que la Compagnie aura "le droit de conduire le chemin jusque dans la cité de Montréal."

Pour résumer, je dirai que les directeurs ont été guidés dans le choix du tracé uniquement par leur ingénieur en chef, et que c'est malgré tous les efforts à l'encontre que j'ai pu faire qu'a été adopté de la ligne No. 4. Le bureau de direction, à ma demande, a eu l'obligeance de faire faire toutes les explorations dont j'ai parlé au commencement de cette lettre afin de s'assurer s'il n'y avait pas d'autre tracé possible. J'ai essayé tous les moyens d'influence que j'ai pu employer pour persuader aux directeurs de l'adoption de la ligne passant par l'Avenue Mont Royal et cela avant comme après qu'il eût été question de la ligne de la rue Sherbrooke. Je n'ai pas réussi, il est vrai, dans mes efforts, mais pourquoi en porterais-je seul la responsabilité, lorsqu'il y avait avec moi dans le bureau de direction quatre ou cinq autres directeurs qui étaient favorables à mes vues, mais dont les votes n'ont pas été suffisants pour emporter une décision conforme au projet que je supportais. Ce n'est pas la première fois, M. le Rédacteur, que je suis appelé à me défendre sur cette question ; je l'ai fait déjà plusieurs fois devant le public et vous savez qu'après tout j'ai eu gain de cause. Les accusations portées par M. Laberge ont été un des moyens employés contre moi dans les dernières luttes électorales. J'ai fait face à toutes ces accusations ; j'y ai répondu victorieusement.

Je n'entends pas entamer ou continuer une discussion avec M. Laberge sur cette question ; ma réputation exigeait que sa lettre ne passât pas sans réponse ; la preuve au soutien de ma réponse se trouve dans les lettres que je joins à cette correspondance ; les informations de M. Laberge ont la valeur que peuvent avoir des informations ; le public trouvera sans doute que les lettres que je joins à la présente continuent une preuve complète de tout ce que j'ai avancé ; une preuve que je n'ai jamais intrigué, comme on le dit, contre mes amis du village St Jean Baptiste, que je n'ai pas fait faire de faux rapports par M. Legge ou par aucun autre :

Non, M. le Rédacteur, je ne crains pas que toute ma conduite, d'un bout à l'autre, depuis que j'ai fait partie de la direction de la Compagnie soit mise devant le public. Je n'ai rien à craindre, je n'ai honte de rien, et maintes et maintes fois j'ai mis cette conduite devant des assemblées publiques. Mes électeurs du village St J. Bte savent que chaque fois que ces accusations ont été proférées, je les ai discutées, mes ennemis présents, et les documents en mains ; et je ne regrette qu'une chose, c'est que je n'ai pu réussir dans mes tentatives sincères, selon mes vœux et selon les désirs de mes amis.

L'absence de la ville de quelques-uns des signataires des documents qui suivent a été la cause du retard dans la publication de cette correspondance.

J'ai l'honneur d'être
M. le Rédacteur,
Votre obéissant serviteur,
LOUIS BEAUBIEN.

Montréal, 22 Juin 1877.

Nous soussignés, anciens Directeurs de la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord, déclarons ce qui suit :

Dans l'été de 1873, après que M. Legge eut fait les explorations autour du village St. Jean Baptiste, à la recherche d'une ligne convenable pour le chemin de fer, M. Beaubien obtint du bureau de direction l'ordre de faire faire de nouvelles explorations afin de constater s'il n'était pas possible de trouver une ligne praticable, qui aurait passé à ou près de l'Avenue Mont-Royal. Les rapports de l'Ingénieur en chef après toutes ces explorations nous démontrèrent que son opinion n'était pas changée sur le tracé qu'il croyait devoir recommander à la Compagnie ; et c'est ce tracé qui fut adopté, sur les raisons données par M. Legge.

La ligne de l'Avenue Mont-Royal, à cause des difficultés du terrain ne pouvait être construite dans le temps voulu par le règlement de Montréal, sans compter qu'elle aurait coûté ext

EDITION DE 5 HEURES

DERNIERES DEPECHES.

Constantinople, 22.—La Turquie va adresser une note aux puissances au sujet des cruautés commises par les Russes dans le Caucase et de la prise d'Ardahan. On dit que le gouvernement a des preuves en sa possession qui établissent que la forteresse d'Ardahan a été livrée par trahison.

On dit aussi que la demande que la Turquie a adressée à l'empereur du Maroc pour lui demander l'aide de ses troupes, n'a pas été accordée.

Versailles, 22.—Aujourd'hui le Sénat a voté la dissolution de la chambre des députés. Cent-cinquante membres ont voté en faveur de la mesure, et cent trente contre.

Athènes, 22.—Des lettres reçues de Constantinople disent que le département de la guerre en Turquie n'a plus d'argent en caisse et qu'elle ne peut faire face à ses dépenses.

Londres, 23.—L'Angleterre n'acceptera aucune proposition sacrifiant la marine turque dans la Mer Noire. Des conditions ont été arrêtées avec le sultan et le khédive qui permettent à l'Angleterre d'occuper l'Egypte. Les troupes anglaises seront sous le commandement du général Stocle.

Le prince Milan doit faire une visite à l'empereur Joseph, à Vienne.

L'Autriche a commencé à mobiliser ses troupes.

Londres, 23.—Une dépêche de Vienne dit qu'il est possible que le prince Milan peut encore entrer en guerre, et si, étant forcé par le parti esclavon, il renouvelle les hostilités contre les Turcs, comme l'année dernière, loin du territoire de l'Autriche, celui-ci n'interviendra pas dans les difficultés.

Londres, 23.—Depuis trois jours les Turcs ont essuyé des pertes immenses près d'Ostrock.

A la suite des entrevues qui ont eu lieu entre les diplomates en Russie, cette puissance a proposé d'occuper Constantinople temporairement et d'évacuer cette ville lorsqu'elle aura été indemnisée et qu'elle aura obtenu de bonnes garanties que la Turquie introduira toutes les réformes qu'elle a promises.

Assemblée Publique.

A midi, samedi, il y a eu une assemblée publique des citoyens convoquée par une proclamation du Maire afin d'aviser aux moyens de venir en aide aux victimes de la terrible catastrophe de St Jean, Nouveau-Brunswick.

Parmi les personnes présentes on remarquait le Maire, Hon L H Holton, Sir Francis Hincks, C. Garth, Hon. Peter Thomas White, fils, l'ex-maire Hingston, MM Andrew Robertson, M P Ryan, Capt Kirwan, J S Hall, C J Brydges, l'échevin Clendinneng, Edward MacKay, Hugh McLennan, Hen. Bulmer, E Murphy.

Son Honneur le Maire Beaudry appelé au fauteuil, explique le but de l'assemblée.

M. C J Brydges, secondé par le Rév M Stevenson, propose la première résolution qui est rédigée comme suit :

"Que cette assemblée désire exprimer sa profonde sympathie pour le peuple de St Jean dans la terrible calamité qui l'a frappé et lui donner l'assurance que cette expression de nos sentiments sera suivie par des secours matériels."

M. Brydges dit qu'il a reçu des dépêches de St Jean dont il donnera communication à l'assemblée. Il dit que la ville de St. Jean était bâtie sur une espèce promontoire baigné par la mer sur deux côtés. Toute la cité a été littéralement balayée. Le bureau du télégraphe Western Union ayant été détruit, nous sommes obligés de recevoir nos dépêches par les fils du chemin de fer. Les victimes de l'incendie ont été obligées de se réfugier à Sussex, un petit village situé de l'autre côté de la rivière. Il a plu pendant toute la nuit qui a suivi l'incendie et il est facile de s'imaginer les souffrances des malheureux habitants de St. Jean. Il dit qu'il a reçu ce matin une dépêche de M. de Lottinville, lui mandant que 12 000 personnes étaient sans abri et sans vêtements. Les malheureux sont réfugiés temporairement dans le Drill Shed et dans les dépôts du chemin de fer. La dépêche se termine en demandant aux citoyens de Montréal d'envoyer sous le plus court délai toute espèce de secours tels que provisions, habillements, meubles, etc.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Dr. Hingston, secondé par l'Hon. L. H. Holton, propose la résolution suivante :

Que cette assemblée prie avec instance le Conseil-de-Ville de voter immédiatement la somme de $50,000 sur les fonds de la cité, afin de venir en aide aux victimes de l'incendie de St. Jean, dont les deux tiers des habitants sont sans abri, sans pain et sans vêtements.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sir Francis Hincks, secondé par M. M. P. Ryan, propose que les membres suivants fassent partie d'un comité pour recueillir des souscriptions :

Le maire, Sir F. Hincks, MM. L. B. Evans, Hon. P. Mitchell, A. Desjardins, M P Robert McLea, H. Lymar, R. Archer, W. Darling, A. A. Stevenson, C. Garth, C. J. Brydges, P. A. Crane, T. White fils, W. Bulmer, J. Stewart, Kinnear, Sir Hugh Allan, Gilbert Scott, Andrew Allan, Hugh McKay, A. McGibbon, Juge Coursol, Hon. Holton, W. Workman, M. P. Ryan, échevin Nelson, J. B. McNamee, échevin Généreux, C. S. Cherrier, D. Sinclair, D. Masson, R. Thibaudeau, échevin Mercer, etc. Le comité aura le pouvoir d'ajouter à son nombre. —Adopté.

M. Thos. White fils, informe l'assemblée qu'un bureau est ouvert au-dessus de l'assurance "Citizens" pour recevoir les effets d'habillement, etc., que les citoyens voudront envoyer aux incendiés. Une personne sera placée à la gare du Grand Tronc pour recevoir les plus gros objets, tels que poêles, meubles, etc.

L'Hon. M. Mitchell dit qu'il est natif de la ville de St. Jean, et qu'il remercie les citoyens de Montréal pour les sentiments généreux qu'ils ont exprimés à l'occasion de cette catastrophe.

Après un vote de remerciements au Maire et aux messieurs du comité provisoire, l'assemblée s'est assemblée.

Les dernières dépêches de St. Jean, N. B., disent que les pertes résultant de l'incendie, se montent à vingt millions de dollars. Cinq incendiaires ont été arrêtés et mis en prison.

Le Sénat a voté hier la dissolution de la Chambre des Députés. Le vote en faveur de la mesure a été de 150 contre 130 ; ainsi la majorité pour la dissolution a été exactement de 20 voix, comme nous l'avions supposé.

Le Canada a obtenu la première médaille d'honneur à l'exposition de Sydney, Australie, pour les orgues et les moulins à coudre. Les orgues exposés étaient de la Cie. Smith, de Brome, P. Q., et les moulins à coudre, de la Cie. Williams, de Montréal.

Un capitaine de vaisseau anglais vient de mesurer la profondeur de la mer dans l'Atlantique, au 3o 49' de latitude australe, 37o 60 de longitude Greenwish. A cet endroit, il a trouvé une profondeur de 43,380 pieds. La sonde qui a mesuré cet immense gouffre a mis neuf heures vingt-cinq minutes à descendre.

Les travaux du chemin de fer Québec Central sont poussés avec énergie Cette voie est maintenant terminée jusqu'à Garthby, six milles au-delà de Weedon, ouvrant ainsi aux affaires une importante section du district de St. François.

MM. G. B. Loomis et C J. S. Bacon tous deux de Sherbrooke, ont été nommés syndics officiels pour le district de St. François.

D'après les calculs des évaluateurs de Sherbrooke, la population de cette ville a diminué de 452 habitants, depuis l'année dernière. Elle s'élevait à 7,067 âmes en 1876, et elle est aujourd'hui de 6,615.

AFFAIRES MUNICIPALES.—Le Conseil-de-Ville se réunira lundi. Les principaux point de la discussion seront l'adoption du nouveau règlement des marchés et l'action définitive qu'il faudra prendre au sujet du tunnel de la rue Craig.

—Les membres du comité de l'eau sont allés visiter, hier après-midi, les travaux au réservoir de la montagne.

—M. Arnton et l'échevin Grenier sont partis hier soir pour l'Angleterre.

—Le sous-comité des finances s'est assemblé hier après-midi et a délibéré sur les réclamations du Dr. Duglale, sans prendre de résolution définitive.

—Le comité de l'Hôtel-de-Ville s'est réuni hier après-midi et ses délibérations ont été faites à huis-clos. Les échevins Laberge, Wilson et Kennedy étaient présents. L'échevin Wilson a proposé l'ajournement des procédés pour donner le temps aux propriétaires du *Nouveau-Monde* de présenter une soumission pour les annonces de la corporation.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

PETITES NOTES. — Un *capias* a été lancé vendredi contre Fabien Sauvé, cultivateur de Ste. Justine de Newton, sur l'instance de Narcisse Levoc, pour la somme de $500. MM. Bertrand et Sarrasin sont les avocats des demandeurs.

—M. Chs. Beaupré, pharmacien, nous prie d'ajouter son nom à la liste des marchands qui fermeront leur magasin le jour de la St. Jean-Baptiste.

—Un jeune homme nommé Thomas Sheen, fils d'un marchand de fruits de la rue Craig, a été victime d'un très-sérieux accident, vendredi après-midi Il passait en voiture sur la rue Vitré, lorsque le cheval prit le mors aux dents, et dans sa course rapide le pauvre garçon fut lancé hors du véhicule. Il fut affreusement blessures tellement graves dans sa chute qu'on désespère de sa vie.

INCENDIE.—Ce matin vers trois heures, un incendie a éclaté dans un bloc de maison de brique, inoccupées situé au village St. Gabriel. Les pompiers de Montréal se rendirent sur les lieux et travaillèrent avec ardeur mais en dépit de leurs efforts le bloc entier fut la proie de l'élément destructeur.

THÉATRE ROYAL.—Les améliorations de ce théâtre, commencées il y a trois mois se poursuivent rapidement et dans peu de temps la nouvelle toilette de cette scène sera entièrement terminée. On nous dit que ce théâtre rouvrira ses portes dans les derniers jours du mois.

VOL DE $23,000.—Un vol des plus audacieux a été commis vendredi après-midi dans les bureaux du Grand Tronc, Place Jacques-Cartier.

Selon son habitude M. Faulkner, paie maître de la section Est du Grand Tronc, avait retiré dans la matinée la somme de $23,000 de la Banque de Montréal pour payer les employés de cette division. En revenant aux bureaux, il plaça cet argent qui était contenu dans une sacoche sous la table de sa chambre dont il ferma la porte à clef et alla ensuite prendre son lunch. Il fut absent environ vingt minutes et en revenant il constata que sa porte était ouverte et que l'argent avait disparu.

Malgré toutes les recherches qui ont été faites jusqu'ici il a été impossible de découvrir l'auteur du vol ; les détectives ont été mis sur pied et les conducteurs de la ligne ont reçu ordre de surveiller avec soin tous les voyageurs quittant la ville, mais tout a été inutile.

Cette somme qui était destinée à faire de petits paiements était formée de billets de $5 et de $10 ce qui fait qu'il sera très facile au voleur de les changer sans attirer l'attention.

La compagnie n'est pas affectée par ce vol car M. Faulkner a une police de la compagnie de garantie qui comme toutes les pertes provenant de vols, négligence, accident, etc., etc.

M. Faulkner est un des plus anciens employés de la compagnie ; sa probité ne peut être mise en doute.

COUR DU BANC DE LA REINE.—Les jugements suivants ont été rendus vendredi dans la Cour du Banc de la Reine :

Présents : Les Honorables Dorion, Juge-en Chef, Monk, J., Ramsay, J., Sanborn, J., Tessier.

Gibon vs. McArthur.—Motion pour congé défaut accordée à l'intimé. Appel renvoyé;

Lemoine vs. Lionais.—Motion de l'appelant rejetée.

Beaupré vs. la Cie. des Remorqueurs.—Motion rejetée sans frais.

Barthe vs. Boyer.—L'ordre de délibéré est révoqué et nouvelle audition ordonnée.

Preston vs. Paxton.—Les Demandeurs ayant produit un désistement du jugement interlocutoire dont le Défendeur demande la permission d'appeler, la Requête du Défendeur n'est accordée que pour les frais.

Montrait vs. William.—Jugement renversé. Amendement accordé et permission accordée à l'Appelant de répondre à la déclaration amendée. Ordonné que la pension alimentaire accordée à l'intimée continue de lui être payée par l'Appelant. Chaque partie payant ses frais en appel.

La Reine vs. Bain.—Cas réservé. Verdict cassé et nouveau procès ordonné ; Sanborn, J., *diss.*

La Reine vs. Scott.—Cas réservé. Verdict maintenu ; Dorion, J. C., et Sanborn, J., *diss.*

La Reine vs. Glass.—Verdict annulé.

Cushing vs. Conte.—Jugement confirmé ; Monk et Sanborn, JJ., *diss.*

Cross vs. British America Assurance Co.—Jugement renversé ; Monk, J., *diss.*

COUR DE POLICE, Samedi, 23.—Alphonse Lajeunesse, 18 ans, subit son procès sur l'accusation d'avoir volé du plomb à M. Fabien Drapeau, plombier, rue St. Laurent. Il est trouvé coupable et condamné à $1 d'amende ou un mois d'emprisonnement.

Henri Penton, accusé du vol d'un lit de plume, est acquitté.

Charles Lymos, nègre, accusé d'avoir volé $7.50 à Bella Hearn, est acquitté.

Joseph Aubry, trouvé coupable d'avoir commis un assaut et des voies de faits sur William O'Brien, sentence suspendue.

LE NOUVEAU MAGASIN DE MEUBLES No. 285 rue Notre-Dame (en face de chez M. Sharpley & Fils) dont M. Roy est le propriétaire, devient très-populaire, car M. Roy ne livre aux acheteurs que des meubles élégants et bien finis. M. Roy se charge d'exécuter toute commande pour ouvrage de fantaisie, ameublements de salons etc, etc, Il nous fait aussi plaisir d'informer nos lecteurs qu'à cet établissement se trouve le dépôt de la célèbre manufacture de meubles de Magog.

AUX CONSTRUCTEURS ET OUVRIERS. —La rue Ste. Catherine est toujours en avant pour le bon marché ; aussi vous trouverez chez les soussignés des épuerres en fer pour 13c et 15c., pierres pour cordonniers 9c, hachoirs américains 10c. Un lot de vis d'escaliers un peu endommagées presque pour rien. Ils ont aussi reçu leur importation de vitres qu'ils vendront aux prix du gros, comme on peut s'en convaincre en visitant leur établissement. —Robert et Adam, 601 rue Ste. Catherine.—(Porte voisine de chez MM. Dupuis et Frères.)

MARIAGE

A St. Polycarpe, le 20 du courant, par le Revd M. Rémillard, James Bain, Ecr., marchand, à Dimidiette Georgine, fille aînée de feu J. O. Lanthier, ancien marchand de cette ville.

DECES

A St. Louis de Gonzigue, Lundi le 18 courant, Sieur Hormisdas Constineau, frère du Rev. Maestre Constineau, curé de St. Louis. Le défunt était âgé de 34 ans. Les funérailles ont eu lieu, Jeudi, à St. Louis au milieu, d'un grand concours de parents et d'amis.—*R I P.*

TROUVÉ

Un CHIEN de TERRENEUVE couleur noire

Le propriétaire pourra le reclamer, en payant les frais d'annonces, au No. 179, Rue Ste. Elizabeth, Village St. Jean-Baptiste.

23 Juin. u p—239

Séminaire de St. Hyacinthe,

La distribution des PRIX au Séminaire de St. Hyacinthe, aura lieu MARDI, le TROIS JUILLET, à 9½ heures A. M. elle sera suivie immédiatement des vacances. La rentrée des élèves se fera le QUATRE SEPTEMBRE.

J. S. RAYMOND, P.
Sup. Sem. St. H
23 Juin. 1-239

Ligne des Omnibus du Parc Mont-Royal.

Les magnifiques omnibus de cette ligne partent toutes les heures du Bureau de Poste, ce qui procure de grands avantages aux citoyens de Montréal et des paroisses environnantes.

Sur le sommet de la montagne se trouvent d'élégantes salles de rafraîchissements

Des voitures partent toutes les heures, depuis 9 a.m. à 6 p.m., dans l'ordre suivant : 9 et 11 a.m., 1, 3 5 et 6 p.m., via Beaver Hall, Union Avenue, rue Sherbrooke, 10 a.m., midi, 2 et 4 p.m., via rue Henry. Elles retourneront à la ville toutes les heures. Voici les prix :

Aller et retour, 35c ; billet simple, 20c ; enfants au-dessous de dix ans, 10c.

Arrangements spéciaux pour pique-niquer, etc.

LIVERMORE & ALGER,
Propriétaires.

25 Juin.—239 tm k

Province de Québec, } Cour de Circuit.
District de Montréal, } No. 5870

Elzear Perrault, Demandeur, vs. Maxime Bazeau, Défendeur.

Seront vendus par encan public, par autorité de justice, mardi, le troisième jour de Juillet, à dix heures de l'avant-midi sur la place Jacques Cartier, dans la cité de Montréal, tous les meubles et effets saisis en cette cause, consistant en comptoir avec dessus en marbre pour état de boucher, etc. Termes comptant.

JOSEPH SIPLING, H C S
Montréal, 23 Juin 1877—238

Jeanne d'Arc !

GRAND

CONCERT NATIONAL

DONNÉ PAR

l'Association St. Jean-Baptiste

ET ORGANISÉ PAR

MM. PRUME ET LAVALLEE

Avec le concours de

MADAME PRUME

LUNDI, LE 25 JUIN

A 8 HEURES P.M.,

AU

VICTORIA SKATING RINK.

Coin des rues Dorchester et Drummond

Chœurs complets de la magnifique et populaire partition de Charles Gounod "JEANNE D'ARC," sous la direction de M. Calixa Lavallée.

Solo de Violon, exécuté par M. F. Jehin-Prume.

Air chanté par Mme. F. Jehin Prume.

PROGRAMME

PREMIERE PARTIE.

1. Introduction
2. Chœur des Fugitifs (nous fuyons la patrie) } Gounod.
3. Chœur et Ballade—Solo par Mademoiselle C Hone.
4. Chœur (Dieu le veut)
5. Chœur de soldats, complets et rondo—Soli par Mlle C Gauthier et M O Labelle.
6. Prière.
7. Grande Fantaisie de Concert — H. Vieuxtemps.

F. Jehin-Prume.

DEUXIEME PARTIE.

8. Marche du Sacre } Gounod.
9. Chœur (No 6)
10. Air de la Traviata.—Verdi.

Madame F. Jehin Prume.

11. Chœur de soldats } Gounod.
12. Marche funèbre. }
13. Faust, morceau de concert sur l'opéra de Ch. Gounod—F. Jehin Prume.

F. Jehin-Prume.

14. Finale (le feu, le feu)—Gounod.

Admission : 50 cents et 75 cents ; sièges réservés, 75 cents.

Des plans de la salle sont déposés chez M. Boucher et chez M. D Zioche, marchands de musique, pour la vente des sièges réservés.

N B — Des arrangements sont pris avec les Commissaires des Chars Urbains afin d'avoir des voyages extra pour conduire les spectateurs et les attendre à la sortie du concert.

13 Juin. 230—k

GRAND PIQUE-NIQUE

A

L'ILE Ste. HELENE

SOUS LE

Patronage de l'Association St. Jean-Baptiste,

LUNDI, LE 25 JUIN APRES MIDI

Courses de Natation et Concours de Jeux Athlétiques

Sous la direction du LIEUT.-COL. LABRANCHE.

Plusieurs Corps de Musique seront sur les lieux.

Les amusements commenceront à deux heures P.M.

Admission : *gratis*

Prix du passage, aller et retour : 10 cents.

Plusieurs bateaux traverseront constamment de 1 à 6 heures P.M.

13 Juin 230—1

Société St. Jean-Baptiste de Montréal

Tous les membres de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal, et tous les Canadiens-Français, en général, sont invités spécialement à se procurer des INSIGNES pour la Fête du 25 Juin prochain. On pourra s'adresser à cet effet à M. Jérémie Perrault, Trésorier de la Société, 57, Rue Notre-Dame. Prix, 25 centins.

Les membres des Sociétés St Jean Baptiste des campagnes pourront également se procurer ces insignes, aux mêmes conditions, soit individuellement, soit par des commandes spéciales en bloc.

A. GELINAS,
Secrétaire-Archiviste.
12 Juin. 219—o

Grandes Courses de Trot à Pied

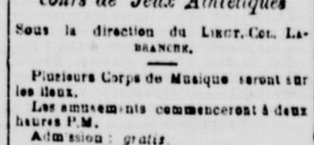

Au Parc Lepine

HOCHELAGA,

LUNDI, LE 25 JUIN

No 1—Bourse de $12—course à pied—un mille.

No 2—Bourse de $50 pour une course entre des chevaux *green* en traine à ce parc. Un mille à répéter, 3 dans 5 tous harnais.

No 3—Bourse de $10—course à pied—un demi-mille.

No 4—Bourse de $25—course à pied—deux milles sans arrêt.

Quelques-uns des meilleurs coureurs de St Régis, Caughnawaga, Ottawa et New York, prendront part à ces courses à pied.

Des Omnibus de la Compagnie des Chars Urbains conduiront les passagers jusqu'au Parc.

Les courses commenceront à DEUX heures et demie.

Admission, 25 cents.

23 juin 238

Voyage de Plaisir

A

VERCHERES

DIMANCHE, LE 24 JUIN

PAR LE "LAPRAIRIE,"

Pour une Œuvre de Charité.

Arrêtant, en allant et revenant, à Boucherville et Varennes.

Départ du Quai Jacques-Cartier à 1 heures P. M.

Le magnifique Corps de Musique des Frères sous l'habile direction de M. Larose sera à bord.

Prix du passage : Boucherville et Varennes, 30c ; Verchères, 40c.

21 juin. 237—1

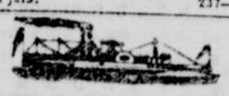

EXCURSION

AU CLAIRE DE LA LUNE

Dimanche, LE 24 JUIN.

PAR LE

MONTARVILLE.

Le Corps de Musique de DAVID sera à bord.

Départ du Vapeur à 7½ heures.

PRIX DU PASSAGE..... 25 cts.

21 Juin. 237—1 p

VOYAGE de PLAISIR

A

L'ILE GROSBOIS, Boucherville

Revenant par les Iles de Varennes.

PAR LE

L'ILE STE. HELENE.

DIMANCHE LE 24 JUIN.

Prix, aller et retour, 50 cts.
Départ à une heure.
21 Juin. 237—un k

O. R. N. Co.

EXCURSIONS

REVENANT PAR LES

Rapides de Lachine.

Tous les Jours.

A CARILLON (et retour) — Prix d'un billet simple. Départ par le train de 7 A.M. pour Lachine.

A STE. ANNE—Par le chemin de fer retour par vapeur : prix, $1 00.

A LACHINE—Par le train de 3.30 PM. retour par les Rapides ; prix, 50c.

A L'ORIGNAL—Pour le "Grand Hôtel," des Sources de Caledonia : billets bons pour quatre jours, $3 00 aller et retour.

Le Samedi.

A STE. ANNE—Par le train de 2 PM. retour par le vapeur.

LE VAPEUR "PRINCESS," part de Lachine à l'arrivée du train de 1.30 PM. pour Carillon et les ports intermédiaires. Billets bons le lundi pour les voyages de retour.

R. W. SHEPHERD.
21 Juin. 238—s

GRANDE EXCURSION A JOLIETTE

LE 29 COURANT,

JOUR DE LA St. PIERRE.

Le vapeur CULTIVATEUR

Capitaine N. COLLETTE,

partira de son quai, à Montréal, à 8 heures A. M. arrêtant à VERCHERES, CONTRECŒUR, LANORAIE, où les passagers prendront le Char pour se rendre à JOLIETTE, puis le vapeur continuera jusqu'à SOREL.

Sur le parcours du chemin de JOLIETTE, les Chars s'arrêteront dans la grande SAVANE PEBILLEUSE, afin que les passagers puissent en juger par eux-mêmes, ainsi que du tracé du chemin de fer par TERREBONNE. Les chars arrêteront ensuite St. THOMAS, il seront à JOLIETTE à MIDI ET DEMIE, et en repartiront à 5 heures, pour reprendre le Bateau vers 6 heures, à LANORAIE, de retour à Montréal à 9.30 heures P. M.

A JOLIETTE, les excursionistes trouveront le Vapeur *La Joliette* pour faire une EXCURSION DE DIX MILLES sur les haut de la rivière qui TRAVERSE toute la REGION PITTORESQUE DES MONTAGNES.

PRIX, aller et retour, bateau et chars compris, jusqu'à Joliette : UNE PIASTRE, et tous les autres ports, 50 cts.

23 Juin. c j—238

PELERINAGE

A LA BONNE SAINTE-ANNE

(Côte de Beaupré,)

PAR LE

Par le vapeur CANADA

Mercredi, 11 Juillet prochain

Sous le patronage des Dame de Ste. Anne de La Prairie,

Au profit des Sœurs de la Providence du lieu.

Départ de La Prairie à 1 heure et de Montréal à 2 hrs. Retour à La Prairie vendredi, le 13 dans la matinée.

Prix du passage, aller et retour, $1 ; cabine de famille $3 ; cabine, $2 ; demi-cabine, $1 50 ; chaque repas, 30c.

Pour accommoder les personnes qui ne pourront se procurer des cabines, on mettra à leur disposition des matelas et couvertures, et ce, pour un prix nominal.

Au retour le bateau fera escale à Québec pendant quelques heures.

On pourra se procurer des billets de passage en s'adressant au presbytère de La Prairie ou chez les Sœurs de la Providence du même lieu.

Il en sera fait des dépôts chez Messieurs les Curés des paroisses environnantes.

Nul billet ne sera vendu après le cinq juillet.

23 Juin 238

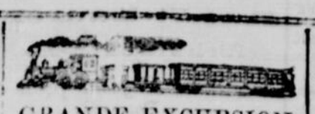

GRANDE EXCURSION

A

ST. JEROME

Dimanche, le 24 Juin

Il y aura un magnifique corps de musique.

Départ d'Hochelaga à 1½ h. p.m., du Mile End à 1¾ h. De St Jérôme à 6½ h.

Prix du passage, 50 cts.

DUNCAN MACDONALD.
23 Juin—238

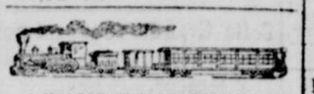

GRANDE EXCURSION

A

ST. JEROME

Au profit des pauvres de la paroisse de Ste. Brigitte,

LE JOUR DE LA

Fête de la Confédération !

LUNDI, LE 2 JUILLET 1877

Un corps de musique accompagnera les excursionnistes.

Des orateurs distingués adresseront la parole à l'arrivée des visiteurs à St. Jérôme.

Le CERCLE MAISONNEUVE donnera une représentation dans le cours de l'après-midi.

Départ du dépôt d'Hochelaga à ½ hre A M, et de St Jérôme vers les 5 heures P M.

Prix du passage, aller et retour, 50 cts
20 juin—1 236

Chemin de Fer le Grand-Tronc

Fete de la Puissance, 2 Juillet.

DES BILLETS [aller et retour] à un seul prix valables le 2 JUILLET, au prix d'un passage et d'un tiers de plus seront émis le 29 et le 30 courant ; les billets seront valables jusqu'au 3 Juillet inclusivement.

Billets d'Excursion aller et retour à bon marché.

De Montréal à Prescott et les stations intermédiaires à Grafton	$ 5 00
Des stations entre Montréal et Prescott aux stations entre Belleville et Grafton	5 00
Des stations entre Montréal et Prescott aux stations entre Coburg et Scarboro	6 50
Des stations entre Montréal et Kingston aux stations entre Toronto et Shakespeare	8 00
Des stations entre Montréal et Kingston à Niagara Falls et de retour	9 00
Des stations entre Montréal et Shannonville aux stations entre Brantford, Goderich, London et Sarnia	9 00
Des stations entre Montreal et Shannonville aux stations entre Shannonville aux stations entre Port Huron et Detroit	10 00

Ces billets ne seront bons que pour partir le 29 et le 30 Juin, et revenir jusqu'au 10 Juillet inclusivement.

De la Rivière-du Loup à $5 00 de plus que les prix ci-dessus mentionnés.

De Québec à la Pointe-Lévis $3 00 de plus.

JOSEPH HICKSON,
Directeur-Général.
Montréal, 16 Juin 1877. 236—c

1877 1877

EXHIBITION

En commémoration de

WILLIAM CAXTON

Le Premier Imprimeur de la Langue Anglaise et l'Introducteur de l'Art en Angleterre.

On exposera d'une rare collection de livres uniques, des eaux fortes des artistes maîtres, des parchemins de missels enluminés antérieurs à la découverte de l'imprimerie des Bibles et des Livres de Prières, des premiers temps de l'imprimerie. Cette collection est empruntée aux principales maison d'éducation de la Puissance et à des collectionneurs bien connus du Canada et des Etats-Unis.

L'Exhibition aura lieu au

Mechanics Hall !

MARDI SOIR, 26 COURANT

A 8 heures

Et les trois jours suivants, 27, 28 et 29 courant, sous les auspices de

La Société des Numismates et des Antiquaires de Montréal

A la séance d'ouverture des discours seront prononcés par

J. W. DAWSON, Ecr., L. L., Directeur de l'Université McGill.

L'HON. P. J. O. CHAUVEAU, L. D. D. Québec.

THOS. WHITE, JR., Montréal.

Des billets d'admission peuvent être obtenus aux chambres du Comité, dans l'édifice de la Banque des Marchands, entrée par la rue St Pierre. Des billets à moitié prix pourront être obtenus aux bureaux du Grand Tronc à toutes les stations entre Kingston, Sherbrooke et Québec.

GERALD E. HART,
238 Sec. Honoraire.

C'EST FOLIE DE DIFFERER de purifier et refaire votre literie par la vapeur et des Agents anti-septiques [le procédé breveté de TOWNSHEND]. Les matelas de crin, les lits de plume, etc., peuvent être refaits ou remplis pendant que vous attendez 20 minutes ou une heure.—J. E. TOWNSHEND, 39, Rue Bonaventure, près du Carré Victoria.

15 Mars. 157—a k

Dissolution de Société.

La société qui a ci-devant existé entre LEVRILLE, FRELAND & Cie, a été dissoute du 18 Mai dernier.

Les affaires se continueront maintenant sous les nom et raison de LEVRILLE, FRELAND & BUDD. La nouvelle société règlera les affaires de l'ancienne.

23 juin—t k 238

VENTE PAR ENCAN.

PAR HENRY J. SHAW

VENTE

De Meubles et Effets de Ménage, Tapis, Literie, Lits de Fer, Verrerie, Vaisselle, Pianos, etc., etc.

LUNDI APRES-MIDI, 25 JUIN

Je vendrai à mon magasin, 728, Rue Craig, une grande quantité de meubles de seconde main, et une grande variété d'autres effets.

Vente à TROIS heures P. M.

HENRY J. SHAW,
238 Encanteur.

PIANOS.

LUNDI après-midi, le 25 courant, Henry J. Shaw vendra par encan au magasin No. 252 rue St Jacques quatre magnifiques pianos, dont deux sont de beaux instruments du dernier genre [forme droite] les premiers offert en vente ici, et les deux autres de la célèbre fabrique de J. P. Hale et Cie, de forme carrée. Ces instruments sont garantis et ont été spécialement choisis à cause de leur bonne qualité. Ils sont harmonieux et d'un beau fini et son garantis.

Vente à DEUX heures précises,

HENRY J SHAW.
239 Encanteur.

PERDU OU VOLE

A la Bâtisse de M. R. Miller, rue Bleury, en bout de la rue Sherbrooke, un PLAN EN TOILE. $5 de récompense à celui qui le rapportera au No 182, rue St Dominique ou au No 144, rue Lusignan.

23 juin—1 p 238

ON DEMANDE

Des COUTURIERES pour la confection des habits. S'adresser au No. 23, rue Ste. Hélène.

H SHOREY & Cie.
22 juin.—237 s

ON A BESOIN

D'un JEUNE HOMME parlant l'anglais et le français, et ayant quelques années d'expérience dans le commerce de chaussures, trouvera de l'emploi en s'adressant avec de bonnes recommandations au No. 610, Rue St. Joseph.

Aussi un bon COMMIS pour les marchandises sèches, trouvera de l'emploie en s'adressant à l'adresse ci-dessus.

N. LAURIER.
20 Juin. 236

COCHER DEMANDE

Au No. 67, Rue St. Sulpice.

S'adresser vers les 10 heures A. M.

22 Juin. 1 238

Journaliers Demandés

Des journaliers trouveront de l'emploi à UNE PIASTRE ET CINQUANTE CENTINS par jour et au-dessus, en s'adressant au Capt Barclay, quais de la Compagnie des Steamers de la Ligne Allan.

H. & A. ALLAN,
Agents de la Ligne Allan.
10 juin—236 s

ON DEMANDE

Nous demandons à Montréal DES AGENTS actifs pour la vente du Livre Catholique le plus interessant qui ait jamais été publié. Illustration au chromos Chaque souscripteur recevra en prime un chromo valant $10. Aussi pour la vente de la "Nouvelle Histoire Illustrée de la Puissance," qui contient pour $10,00 de gravures sur acier, sur bois et sur pierre. Cet ouvrage est complet en quinze livraisons ou en volumes reliés. Aussi, pour vendre 40 ouvrages nouveaux.

S'adresser à

H. B. RIGNEY & Co., Editeurs,
145, Rue St. François-Xavier, Montréal.
8 Mai. 201—tm k

ATTENTION ! ! ATTENTION ! !

AGENTS DEMANDÉS

On DEMANDE Immédiatement pour chaque comté dans la Province de Québec, plusieurs hommes capables, actifs et honnêtes pour vendre à commission une sorte de machine à coudre de première classe et bien connues à des condition très faciles.

On devra aussi être capable de donner des sûretés.

Commission très libérales à des personnes compétentes.

Adressé, Boîte 865, Montréal.

12 Juin. 229 ds

UN INSTITUTEUR

Marié, muni d'un diplôme et pouvant fournir de bonnes recommandations pour Ecole Modèle, ayant treize années d'expérience dans l'enseignement, désire obtenir la direction d'une Ecole Modèle.

S'adresser à S. Rostin, Ecole Normale, J. C. Montréal.

7 Juin. 228 um

UNE INSTITUTRICE

Munie d'un diplôme élémentaire de première classe, pour le français et l'anglais, désire obtenir une situation comme telle dans la Province de Québec. S'adresser à "M. K. P." Boîte 47, Bureau de Poste, Quebec, P Q.

19 Juin. 236—qn

Province de Québec,
Département de l'Immigration du Gouvernement.

Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à

B. IBBOTSON,
Agent de l'Immigration du Gouvernement,
No. 19, rue St. Bonaventure.
5 mai.—200 j

A VENDRE

Une APPROPRIATION de $2,000 dans la Société de Construction Métropolitaine. S'adresser par lettre à boîte No. 384, Bureau de Poste, Montréal.

21 juin—s 237

CANADA METAL WORKS

Bureaux et Ateliers :

577, — RUE CRAIG, — 577

Plombiers et Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur, Mécaniciens, Machinistes et Finisseurs,

Gattinson, Young & Cie.,

MONTREAL.

22 Mai. 212—q a c k

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

Acte de Faillite de 1875

Dans l'affaire de

CHARLES NELSON, Failli.

Le syndic soussigné vendra par encan public, conformément à un ajournement aux salles d'encan de John J. Arnton, encanteur, No 79, rue St. Jacques, en la cité de Montréal, MARDI, le VINGT-SIXIEME jour de JUIN courant, à ONZE heures de l'avant-midi, les propriétés ci-dessous mentionnées, savoir :

1. Trois Emplacements situés dans le quartier St. Jacques, en la cité de Montréal, en tout cent vingt pieds de front sur soixante sept pieds de profondeur, partie du lot No. 1193 sur le plan officiel du dit quartier sur lequel sont élevés deux logements en brique connus sous les numéros 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289 et 251 sur la rue St. Christophe.

2. Un Emplacement dans le quartier St. Jacques, étant partie du lot officiel No. 1193, trente trois pieds de front par soixante sept pieds de profondeur, sur lequel sont faits quatre logements en brique connus sous les numéros 239, 241, 241½ et 243 sur la dite rue St. Christophe.

3. Ce certain lot de terre dans le quartier St. Louis, connu sous le No. 825 sur le plan officiel du dit quartier, vingt cinq pieds de front par quatre vingt douze pieds de profondeur, avec deux maisons en brique à deux étages et dépendances dessus érigées, étant connu sous les numéros 56 et 56½ sur la rue Courville et Nos. 413 et 415 de la rue St. Dominique.

4. Un certain lot de terre dans le quartier St. Laurent, connu comme la subdivision du lot No 3 du lot No 76 sur le plan officiel, 50 pieds de large et 90 pieds de profondeur sur le côté sud-est, et 89 pieds 10 pouces en profondeur sur le côté nord-ouest, sur lequel sont bâtis quatre logements en brique connus comme les numéros 60 61 64 et 16 sur la rue Ste. Famille, en la cité de Montréal.

5 Trois lot de terre dans le quartier St. Louis, étant connu comme une subdivision des lots Nos. 47 48 et 49 du lot officiel mil quarante neuf, sans bâtisses dessus construites.

Les conditions seront publiées au temps de la vente et les détails complets seront obt

COMMERCE.

Bureau de la *Minerve*,
Montréal, 22 Juin 1877.

Temps pluvieux.

Température observée à l'ombre par derrière, à Harrison, Opticiens, No. 21 rue Notre-Dame, 22 Juin 1877.

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
60s	65s	65s

Maximum. Minimum. Moyenne
65s 10s 57s

D'après la marque du baromètre :

8 a.m.	1 p.m.	6 p.m.
29.77	29 65	29 55

MARCHE MONETAIRE

Montréal, 22 Juin 1877.

L'or ouvert à 105¾ descendu à 105¼ et fermé à 105¾

Greenbacks ont été vendus de 5¼ à 5⅝ et vendus le 5⅜ à 0.

Change sur New-York, vendu 5 à ⅛ à Change sur lettres à 86 à 87.

Traites à vue, pair à 0 d'escompte.

Gros Argent Américain, de 6 à 7.

MARCHAND & L'ABBE,
Courtiers, [illegible] St. Jacques et St. François-Xavier.

COTES DES FONDS.

	Valeurs.	Dividende.	Vendeurs.	Acheteurs.
BANQUES, ETC.	$		$	$
Montréal	200	7 p.c.	164	165
Ontario	80	4 p.c.	93	97
Molsons	50	8 p.c.	...	...
Union N. America	100	3½ p.c.	89	95
Commerce du Canada	100	3½ p.c.	89	90
Peuples	50	4 p.c.	...	...
Jacques	100	4 p.c.	...	...
Exchange	50	4 p.c.	74	75
Jacques-Cartier	50	3½ p.c.	104	105
Dominion	100	3 p.c.	140	142
Ontario	50	3½ p.c.	109	98
Nationale	100	3 p.c.	80	90
Union	50	...	50	55
Mechanic's	50	...	...	...
Royale Canadienne	50	4 p.c.	115	1 [illegible]
Commerciale	100	...	91	94
Métropolitaine	...	...	85	87
Ville Marie	...	...	99	100
Dominion	...	...	99	...
Humanité	...	...	...	70
Assurance Mutuelle	...	3 p.c.	...	284
Canada	...	4 p.c.	...	104
Générale	...	...	...	1.0
Impériale	...	...	...	...
Standard	100	90	...	...
Compagnie de Navigation	...	...	...	...
Compagnie de Vapeurs	...	5 p.c.	...	...
Gaz	...	...	90	...
Gaz Consumers	...	...	...	...
Chemin de Fer Champlain & St. L.	5 p.c.	...	...	...
Chemin de Fer Champlain & St. L.	6 p.c.	...	97½	...
Sterling	40	3½ p.c.	122	123
Sterling	40	3 p.c.	...	95
Compagnie de Vapeurs	100	Mens.	93	94
Compagnie de Vapeurs	...	...	99	...
Compagnie de Vapeurs	...	...	...	...
Compagnie de Vapeurs	...	...	...	...
Compagnie de Vapeurs	...	...	...